

LA COUR SUPRÊME RENVOIE L'AFFAIRE DEVANT LA COUR D'ALGER

Hamel et sa famille rejugés P. 4

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

LA COMMISSION DE PRÉPARATION DU 6E CONGRÈS INSTALLÉE

FFS : la guerre de positionnement

Page 2

CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE AVEC MUNITIONS RÉELLES À DJELEFA

L'ANP toujours prête...



Ce sont les derniers rounds de l'année de préparation au combat 2020-2021 auxquels assiste le Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, qui ne cache pas sa satisfaction à chaque fois qu'il constate le niveau des troupes d'élite ou les efforts consentis par les différentes forces qui remplissent au quotidien leur difficile mission. Page 16

OPTIMISATION DES RESSOURCES

Sonelgaz réduit de moitié ses dépenses en devises

En plus d'avoir baissé les coûts d'exploitation et de maintenance de 10%, le Groupe Sonelgaz a réduit ses dépenses en devises de moitié en 2020, a indiqué hier à Alger son P-DG Chaher Boulakhras. **Page 6**

POURSUIVI DANS DES AFFAIRES DE CORRUPTION

Abdelkader Benmessaoud en détention provisoire

Le juge instructeur du pôle criminel du tribunal de Sidi M'hamed a décidé, hier, de la mise en détention provisoire de l'ex-ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, pour une affaire en lien avec le dossier du groupe Tahkout. **Page 4**

2 MILLIONS DE PERSONNES DÉJÀ VACCINÉES CONTRE LA COVID-19

Le rythme de croisière ! Page 5



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 7 Juin 2021 ■ 7^{ème} année n°659 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

IL ESTIME QUE SON ÉDITO EST «HOSTILE» À L'ALGÉRIE

L'ambassadeur Antar Daoud répond au quotidien Le Monde

L'APS, l'agence algérienne officielle de presse, a rendu public le contenu d'une mise au point adressée par l'ambassadeur algérien à Paris en réaction à un éditorial «incendiaire» du quotidien Le Monde paru avant-hier.

Si le texte du diplomate algérien ne manque pas de pertinence ni de tournures de styles percutants, l'on peut toutefois se demander s'il faut répondre à chaque fois qu'un média français ou une personnalité s'en prend à l'Algérie ou à ses institutions. Au risque d'accorder plus d'importance qu'elles ne méritent à des tribunes non officielles. La réaction de l'ambassadeur algérien Mohamed-Antar Daoud, en poste à Paris depuis septembre 2020, ne s'est pas fait attendre. «Dans l'édition parue le 5 juin 2021, datée du dimanche 6-lundi 7 juin, votre journal s'est fendu d'un éditorial empreint d'une hostilité inouïe à l'égard de mon pays, de ses institutions et de ses symboles, grossièrement intitulé : +l'Algérie dans l'impasse autoritaire+. Un ton qui rappelle celui d'une précédente sortie du diplomate au sujet d'un documentaire diffusé par la chaîne française France 5 et consacré au Hirak. Certes, le contenu de l'éditorial et le timing de sa parution ne sont certainement pas anodins, à quelques jours du scrutin portant élections législatives du 12 juin, mais les colonnes d'un journal d'expression française, en recul comme beaucoup de vieux titres de la presse française supplantés par les sites nouveaux d'information, peuvent-elles à ce



point représenter une menace pour l'opinion publique nationale ? Les séminaires successifs organisés récemment par les

autorités civiles et militaires à propos des manipulations des réseaux sociaux ou de l'information en général, ont prouvé que

l'Algérie sait se défendre contre ce type d'offensive. Alors pourquoi tant d'émotion chez nos officiels face à l'éditorial d'un canard dont un envoyé spécial doit venir couvrir le déroulement du vote samedi prochain ? Il semblerait que le statut prestigieux du journal Le Monde et sa proximité avec le pouvoir en France provoque la suspicion...

MOTIVATIONS NON DITES

Surtout que ce pamphlet intervient quelques heures après la diffusion d'une longue interview accordée par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune à l'hebdomadaire français Le Point à travers laquelle les positions algériennes sur moult questions ne sont forcément pas pour plaire à tout le monde, notamment chez les lobbies hostiles à l'Algérie. De l'anticolonialisme à la doctrine gagnant-gagnant dans le domaine économique jusqu'au dossier relatif à la mémoire, les déclarations du Président Tebboune ont probablement provoqué cet éditorial qui a préféré se préoccuper de la situation interne à l'Algérie pour camoufler les motivations géopolitiques de ses sévères critiques reprenant à leur compte les griefs de l'opposition sans recul ni précaution. Du coup, la riposte du ministre plénipotentiaire algérien en poste à Paris risque de donner plus d'écho à cette tribune qu'elle n'en aurait eu sans cette réaction officielle. Les hauts responsables français rétorquant à chaque fois que la liberté de la presse leur interdit de se mêler du contenu des articles ou documentaires, il revient peut-être aux médias algériens de rétorquer contre les fake-news ou la déformation de la réalité algérienne par la presse étrangère. Or, les journalistes algériens ne s'en privent pas, au point où il arrive que l'ambassadeur français en poste à Alger... réagisse.

Nordine Mzala

REPRISE DES VOLS INTERNATIONAUX

Alger-Frankfurt-Alger, chaque mercredi

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé l'ouverture de la vente de billets sur la ligne Alger-Frankfurt-Alger, dans le cadre de l'ouverture partielle des frontières et la reprise des vols internationaux. Cette nouvelle liaison est prévue tous les mercredis, a souligné la compagnie nationale dans une publication sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, affirmant que « l'ensemble de son personnel demeure mobilisé et pleinement engagé pour servir au mieux ses clients ». Toutefois, ajoute la même source, les vols actuellement autorisés sur la Tunisie, la France et la Turquie enregistrent « une saturation temporaire ». A rappeler que la reprise des vols d'Air Algérie s'est effectuée à partir du 1er juin en cours. Les vols déjà assurés sont Constantine-Tunis-Constantine (tous les vendredis), Alger-Istanbul-Alger (tous les dimanches), Alger-Paris (Orly)-Alger (tous les mardis et jeudis), Alger-Marseille-Oran (tous les samedis) et Alger-Barcelone-Alger (tous les mercredis).

LA COMMISSION DE PRÉPARATION DU 6^E CONGRÈS INSTALLÉE

FFS : la guerre de positionnement !

Le Front des forces socialistes (FFS), a mis en place la commission nationale de préparation du congrès national (CPCN) en prévision de son sixième congrès prévu à la dernière semaine du mois de septembre prochain. Composée de 27 membres, l'annonce de cette commission intervient après la finalisation des rencontres fédérales consacrées à l'élection du tiers issu de la base militante. Lequel devait s'ajouter au tiers déjà élu lors du dernier conseil national. Ainsi, il ne restait que les neuf membres que devrait choisir la direction du parti à sa tête l'Instance présidentielle. Et sans surprise, les heureux élus au sein de cette importante commission appelée à valider la liste définitive des congressistes, ont été choisis parmi les cadres proches de la direction actuelle. On y trouve ainsi, le stratège Mohand-Amokrane Chérifi, les trois membres de l'IP, Hakim Belahcel, Brahim Meziani et Nora Touahri, en plus de l'ancien premier secrétaire national Mohamed Nebbou ainsi que Nora Mahiout, Mesbah Hamou et Yahia Nouredine. Une liste à laquelle s'ajoute l'actuel premier secrétaire du parti Youcef Aouchiche. A première vue, l'on constatera que les noms de Sofiane Chioukh et de Mohamed Hadji, deux

membres de l'IP, ne figurent pas dans le tiers choisi par la direction. Chioukh, considéré comme farouche opposant à la démarche et au discours que prône depuis quelques mois le tandem Aouchiche-Belahcel, semble avoir payé ses prises de positions en interne. Lors d'une réunion fédérale élargie à Tizi-Ouzou, début mars au sujet de la rencontre Tebboune-FFS du 14 février au siège de la présidence de la République, Sofiane Chioukh n'avait pas hésité à descendre en flammes ses « camarades » les accusant d'avoir agi unilatéralement sans recourir à la base militante et aux instances du parti, seules habilitées à décider d'aller ou non à la rencontre du chef de l'Etat. L'isolement de cet électron libre a commenté ce jour-là. En l'écartant du tiers choisi par la direction nationale, le groupe qui tient le parti d'une main de fer gagne une pré-bataille avant le congrès ordinaire fixé à la dernière semaine de septembre 2021. Il est désormais certain que le choix des congressistes se fera sur mesure. En attendant, le FFS qui a décidé, sur pression de la base, de ne pas participer aux élections législatives du 12 juin, a pratiquement déserté le terrain des luttes pour se contenter de déclarations et communiqués plus au

moins «soft» en terme de véracité, comparativement à ce qu'il en a été avant. Dans sa dernière déclaration, le 27 mai, le FFS a demandé au pouvoir de «cesser sa tentative de confisquer la vie politique, syndicale et associative», se limitant à exprimer «sa solidarité» avec les détenus d'opinion et toutes les organisations politiques, syndicales et associatives «victimes d'harcèlement». Point de demande de libération des détenus du Hirak ni un soutien franc à l'association RAJ pourtant réputée «proche» du parti, et confrontée à une plainte du ministère de l'Intérieur.

Quoi qu'il en soit, la question qui se pose désormais au sein du FFS est celle relative à la tendance qui dominera le prochain congrès national que l'on veut «rassembleur». Sera-t-il une simple formalité pour les camarades de Youcef Aouchiche et Hakim Belahcel, afin de prolonger leur règne à la tête du parti ou, aura-t-on droit à un scénario surprise ? Les quatre mois qui nous séparent de ce rendez-vous seront certainement mis à profit par différents groupes au sein du FFS, pour préparer le terrain et attirer plus de soutien au sein de la base.

Aïssa M.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

CARNETS DE CAMPAGNE

Djilali Sofiane mise sur 40% de participation

Plus le jour du vote approche, et plus les chefs de partis les plus influents multiplient les maladresses et les bourdes à l'image de Djaballah qui annonce péremptoirement que 5 000 Français ont obtenu la nationalité algérienne durant le règne de Bouteflika. C'est à prendre ou à laisser...

Le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina a lâché hier au forum du journal arabophone Al Wasst une véritable bombe qui risque d'exploser sur lui à tout moment. Emporté par son élan et par la ferveur de ses militants, il a déclaré hier que les prochaines élections législatives ne seront pas transparentes à 100% malgré les multiples garanties données par l'Etat. « Les prochaines élections peuvent approcher les 80% de garantie », dit-il expliquant ce chiffre par la présence des résidus de la Issaba qui sont encore tapis dans les rouages de l'administration. Selon Bengrina, si ces résidus continuent leurs méfaits c'est uniquement qu'ils ont peur de perdre leurs privilèges. Ensuite, il a indiqué que son parti travaillera, en cas de victoire, à mettre en place un « commando politique » qui « fera freiner l'opposition et gêner les courtisans » pour « résoudre la crise à travers un programme ambitieux qui sauvera l'Algérie sous la conduite du président de la République ». Le président du MSP, Abdelrezak Makri, lui et en bon seigneur et sûr de son triomphe prochain, plaide pour un pacte national qui rassemble la classe politique afin de dépasser, selon lui, la crise politique actuelle. Makri a appelé depuis M'sila, à œuvrer après les prochaines élections législatives pour parvenir à « un pacte national qui rassemble la classe politique ». Makri a indiqué que son parti œuvrera, s'il venait à remporter la majorité des sièges à la prochaine Assemblée nationale « pour un consensus national qui regroupe la classe politique sans exclusive de tous les acteurs de la scène politique. Le consensus national sera une plateforme pour soulever les questions en lien avec la société algérienne, tout en œuvrant à trouver des solutions parmi le programme d'un gouvernement d'union nationale qui associe toutes les compétences nationales, en vue de concrétiser un développement durable dans les secteurs de l'agriculture, d'industrie et des



services et permet de créer des opportunités d'emploi aux Algériens », a-t-il affirmé. Concernant l'intégrité de la prochaine échéance, le président du MSP a indiqué que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, « avait promis que les prochaines élections seront transparentes », mais a mis en garde, en revanche, ceux qu'il a qualifiés de bandes locales contre toute tentative de fraude et d'influence des électeurs. Le leader de Jil Jadid s'est dit prêt hier, lors de son passage à la Chaîne III à participer à un gouvernement. Sofiane Djilali estime qu'il est prématuré de répondre à la question, d'autant que cette décision « dépend de la formation de la prochaine majorité parlementaire et que son parti se positionne en fonction du projet politique porté par cette majorité ». Il a ensuite révélé que la participation aux prochaines élections législatives « sera autour de 40% ou plus », étayant ensuite son propos par des raisons objectives. « Le mode du scrutin a changé l'approche du citoyen avec des listes ouvertes et le nombre extrêmement important de candidats constitue un moteur de mobilisation. Auparavant vous avez des listes fermées et une ou trois personnes en tête de liste qui essayaient de mobiliser autour d'elles, tandis que le reste des candidats se considèrent juste comme un appoint », argumente le chef de file de Jil Djadid. Faisant le point sur la campagne de proximité qu'ont menée les militants de son parti, il relève « une ambiguïté » dans « l'attitude des citoyens vis-à-vis de la politique ». Il dira à ce sujet, que les Algériens « sentent qu'ils ont été, trop souvent trahis avec des promesses non tenues mais en même temps, ils se rendent compte qu'un pays doit fonctionner avec des institutions et

que ces institutions doivent être légitimes pour pouvoir être la courroie de transmission entre l'exécutif et la volonté populaire ». Sur la base de ce bilan et en s'appuyant sur le changement occasionné par la « révolution de février 2019 », Sofiane Djilali estime que l'Algérie est dans une « phase délicate » insistant qu'au 13 du mois en cours « nous aurons une Assemblée nationale représentative et que cela donnera de l'espoir aux Algériens qui seront ainsi de nouveau impliqués dans la vie politique » de façon à donner « un débouché naturel » au Hirak qui a bouleversé la situation.

LE DISCOURS ISLAMISTE REVIENT EN FORCE

Le président du FJD Abdallah Djaballah est revenu sur la question des Français naturalisés Algériens lors d'un meeting tenu à Skikda. Le leader du parti islamiste a affirmé que pas moins « de 5 000 Français ont été naturalisés Algériens à l'époque de l'ancien président Bouteflika », sans pour autant fournir les sources pouvant confirmer ce chiffre encore moins les éclaircissements nécessaires. Djaballah a ensuite évoqué le système de Bouteflika qui, selon lui, « a failli dans la prise en charge de l'intérêt des citoyens et de leur garantir une vie décente ». Ce même système a également failli, selon Djaballah, dans « l'instauration de loi garantissant l'équité et la justice pour les citoyens ». Le président du FJD a ajouté que « ce même système n'a pas pu mettre en place des institutions fortes et légitimes » critiquant « les Constitutions qu'a connues l'Algérie, qui n'ont pas servi le simple citoyen ». Revenant à son discours favori, Djaballah n'a pas omis de citer Dieu. « Nous nous sommes engagés

dans ces élections pour satisfaire Dieu », dit-il lors d'une autre sortie. Il convient de préciser que la quasi-totalité des présidents de partis islamistes versent ces derniers jours dans le discours religieux. Évoquant Constantine, qu'il a qualifié de « berceau de la renaissance algérienne et de l'action islamique », Djaballah a émis le vœu de voir cette ville constituer un point de départ du militantisme au service de l'intérêt général. Pour le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, son principal objectif est que la prochaine Assemblée nationale renforcera la stabilité politique du pays, Tahar Benbaïbeche a indiqué à partir de Sidi Bel Abbès que la nouvelle APN permettra de prendre en charge les préoccupations des citoyens et travaillera à les satisfaire, « devra également préserver et renforcer la stabilité politique du pays. Les revendications des citoyens sont claires et l'APN, avec tous ses groupes parlementaires, sera le cadre le plus approprié pour présenter les préoccupations et faire parvenir la voix du citoyen de chaque coin du pays », a-t-il relevé. Dans ce contexte, le président d'El Fadjr El Djadid a rassuré le citoyen qu'il aura « une vie décente où toutes les commodités seront garanties, notamment sur les plans de la santé, de l'éducation et de l'emploi » si bien sûr son parti siègera la future APN. Benbaïbeche a ajouté que son parti propose « un programme riche qui s'intéresse à tous les secteurs » et « est capable de mettre en place des politiques à même d'éliminer la bureaucratie, réaliser l'indépendance de la justice, la construction d'une économie forte et d'encourager l'investissement ».

Mahmoud Tadjer

RÉGULARITÉ DES ÉLECTIONS

Le Conseil constitutionnel s'acquittera de sa responsabilité

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a rappelé, hier à Alger, la responsabilité « historique » dévolue à son institution qui veillera à la régularité des élections législatives du 12 juin courant.

Intervenant à l'ouverture d'une Journée d'études sur le contrôle des prochaines législatives, M. Fenniche a déclaré « nous sommes devant une responsabilité historique, à savoir veiller à la régularité de la première opération électorale organisée sous la nouvelle Constitution et le nouveau code électoral ». S'adressant aux cadres et fonctionnaires du Conseil constitutionnel, il dira « je suis convaincu que vous allez œuvrer chacun en ce qui le concerne à la réussite de ce rendez-vous crucial ». Cette journée d'étude intervient dans le cadre de la formation continue assurée par le Conseil pour former ses cadres et fonctionnaires sur la nouvelle loi électorale, a-t-il ajouté. Cette loi, poursuit M. Fenniche, est intervenue « en concrétisation des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la concrétisation d'une véritable démocratie, et l'édification d'un Etat où

règnent les valeurs de la justice et du droit, un Etat garantissant les droits et libertés et assurant le respect de l'avis du peuple souverain loin de toutes autres considérations que celles portant sur la compétence et la probité ». La nouvelle loi électorale vient « garantir davantage de stabilité et un plus large consensus, au vu des garanties apportées lesquelles présentent des solutions efficaces pour éradiquer les pratiques de corruption ayant entaché le système de la liste fermée », a souligné M. Fenniche, estimant que le nouveau régime électoral a « opéré un changement profond dans le mode de scrutin en proposant le système de la liste ouverte qui permettra aux électeurs de choisir librement leurs représentants. Un mode le plus démocratique pour la composition des assemblées élues ».

Revenant à la journée d'étude, M. Fenniche a assuré qu'elle visait à tenir les cadres et fonctionnaires du Conseil informés des principes constitutionnels relatifs aux élections, ainsi que les textes législatifs et organisationnels y afférents. Il a mis l'accent, à cet égard, sur l'impérative maîtrise des dis-

positions de la loi organique portant code électoral, notamment les articles relatifs au système de liste ouverte, de la parité hommes-femmes, le renforcement des chances des jeunes et des compétences scientifiques. Il s'agit aussi des modalités de répartition des sièges, et de la procédure à suivre en cas de parité des voix, la loi accordant la priorité au candidat le plus jeune et aux femmes. M. Fenniche a fait savoir que les services administratifs et techniques du Conseil avaient conçu une application électronique pour le suivi des données de l'opération électorale, qualifiant cette innovation d'« outil fondamental permettant de faciliter les missions du Conseil ». Le secrétaire général du Conseil constitutionnel, Mohamed Dif, et le directeur général du Centre des études et recherches constitutionnelles, Imad Eddine Ouadi ont présenté des exposés sur les textes régissant l'opération électorale, avec un focus sur les missions du Conseil en matière de garantie de la régularité du processus électoral.

Synthèse R. N.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Abdelkader Benmessaoud en détention provisoire

Le juge instructeur du pôle criminel du tribunal de Sidi M'hamed a décidé, hier, de la mise en détention provisoire de l'ex-ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, pour une affaire en lien avec le dossier du groupe Tahkout qui aurait bénéficié d'indus privilèges dans le cadre de «projets d'investissement» dans le tourisme. En juillet 2019, Le conseiller enquêteur près la Cour suprême à Alger a ordonné la mise en liberté provisoire du ministre du Tourisme et de l'Artisanat et ancien wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmessaoud, après avoir comparu dans le cadre de l'enquête sur l'affaire de l'homme d'affaires, Mahieddine Tahkout. Pour rappel, en application des dispositions de l'article 573 du code de procédure pénale, le parquet général près la Cour d'Alger avait transmis au procureur général près la Cour suprême, le dossier d'enquête préliminaire instruite par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale, pour des faits à caractère pénal, à l'encontre de Mahieddine Tahkout et d'autres mis en cause, dans le volet relatif aux cadres et hauts fonctionnaires.

UN ALGÉRIEN, CHEF TERRORISTE D'AL QAÏDA ACTIVEMENT RECHERCHÉ PAR LES ETATS-UNIS

Une prime de 7 millions de dollars pour sa capture



Le département d'Etat US a annoncé offrir une prime pour toute information pouvant permettre de localiser ou d'identifier l'actuel émir de l'organisation terroriste Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Les Etats-Unis ont décidé d'offrir une prime allant jusqu'à 7 millions de dollars pour des informations permettant de localiser ou d'identifier l'Algérien Abou Oubeida Youssef al-Annabi, l'actuel émir de l'organisation terroriste Al-Qaïda au Maghreb islamique. Le département d'Etat américain a tenu à préciser, dans un communiqué qu'en «novembre 2020, Aqmi a annoncé l'Algérien Al-Anabi, également connu sous le nom de Yazid Moubarak, comme nouveau chef de groupe après que l'ancien et premier émir d'Aqmi, Abdelmalek Droukdel, ait été tué en juin 2020». Abou Oubeida Youssef al-Annabi, âgé de 51 ans, était auparavant le chef du conseil des notables d'Aqmi et a siégé au conseil de la choura de la même organisation terroriste. Une fois nommé à la tête de l'organisation terroriste, al-Annabi a prêté allégeance à Al-Qaïda, dirigée par l'Egyptien Ayman al-Zawahiri. Le 9 septembre 2015, le département d'Etat américain a désigné al-Annabi comme terroriste mondial spécialement désigné en vertu d'un décret exécutif. Le 29 février 2016, il a été placé sous les sanctions des Nations-unies. La prime de 7 millions de dollars annoncée par les Etats-Unis est, donc, la plus haute mise à prix consacrée à un terroriste algérien depuis Abdelmalek Droukdel et Mokhtar Belmokhtar tous les deux éliminés, dont les têtes ont été mises à prix pour 5 millions de dollars chacun.

LA COUR SUPRÊME RENVOIE L'AFFAIRE DEVANT LA COUR D'ALGER

Hamel et sa famille rejugés



L'ancien DG de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, aura droit à un nouveau procès en appel dans l'affaire dont il avait été condamné à 12 ans de prison ferme en compagnie de membres de sa famille.

En effet, la Chambre d'accusation près la Cour suprême a accepté le pourvoi en cassation de verdict prononcé le mois d'août 2020 contre l'ancien DGSN et les membres de sa famille. Le dossier de l'affaire vient d'être renvoyé à la Cour d'Al-

ger, autrement composée. Le principal mis en cause est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, dont le «blanchiment d'argent», «enrichissement illicite», «trafic d'influence» et «obtention de fonciers par les moyens illégaux». La même instance avait prononcé les peines de prison contre les fils de l'ancien DGSN, à savoir 8 ans de prison ferme pour Amiar, 6 ans de prison ferme pour Chafik et 5 ans de prison ferme pour Mourad. Sa fille Chahinaz a été condamnée à deux ans de prison, dont une année avec sursis. Il convient de noter que Abdelghani Hamel ainsi que l'ensemble des accusés impliqués dans la même affaire avaient bénéficié de réduction de peines lors du procès en appel du 12 août 2020, puisque l'affaire avait été jugée en première instance le mois d'avril de la même année. Le tribunal de

première instance de Sidi M'hamed avait prononcé une peine de quinze ans de prison ferme contre l'accusé, Abdelghani Hamel, assortie d'une amende de 8 millions de DA. Son fils, Amiar Hamel, avait écopé d'une peine de dix ans de prison ferme et d'une amende de six millions de DA. Son fils, Chafik, avait, lui, été condamné à huit ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA et son fils Mourad à sept ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. Pour ce qui est de sa fille Chahinez, elle a été condamnée à trois ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. L'épouse de l'ancien DGSN, Annani Salima, avait, quant à elle, écopé de deux ans de prison ferme et d'une amende d'un million de DA.

M. T.

RATIFICATION DE LA NOUVELLE CONVENTION D'EXTRADITION AVEC LA FRANCE

38 demandes ont été finalisées

Entre 2014 et 2019, trente-huit demandes d'extradition ont été finalisées entre les deux pays, dont trente vers la France et huit vers l'Algérie, selon Édouard Courtial, rapporteur de la loi au Sénat français. Autrement dit : si une peine de mort est prononcée, les autorités algériennes doivent s'engager à ce qu'elle ne soit pas mise en œuvre. Pour rappel, le président Tebboune a promulgué la nouvelle convention d'extradition entre l'Algérie et la Fran-

ce, selon un décret présidentiel paru il y a un mois au Journal officiel. Le gouvernement algérien et le gouvernement français «s'engagent à se livrer réciproquement, selon les règles et sous les conditions établies par (cette) convention, les personnes poursuivies ou condamnées par leurs autorités judiciaires compétentes», précise le texte. Les infractions pouvant donner lieu à extradition sont celles «punies par les lois des parties d'une peine privative de

liberté d'au moins une année ou d'une peine d'emprisonnement plus sévère», poursuit-il. Le président français Emmanuel Macron a promulgué cette convention en mars dernier après son approbation par l'Assemblée nationale et le Sénat. Cette convention, conclue en janvier 2019 et qui remplace un texte de 1964, a pour principal apport d'inclure une garantie de non-application de la peine de mort pour les demandes d'extradition de l'Algérie.

EXAMEN DE 5^E

Une enquête sur l'erreur de sujet de français

Le comité de correction a décidé de ne pas prendre en compte la question erronée dans le sujet de français de l'examen de la 5e. Le ministère de l'Education nationale va ouvrir une enquête sur l'erreur commise dans le sujet de la langue française à l'examen de fin de cycle primaire, qui a eu lieu le 2 juin dernier, afin d'identifier les responsables de cette erreur et prendre les mesures appropriées afin d'empêcher leur répétition. Le département ministériel s'est dit «décidé à revoir

le système d'examen» ajoutant que ce dossier est «sur la table de ministre de l'Education nationale». Pour rappel, dans une liste de mots présentés sous forme de tableau selon leur catégorie grammaticale et proposée aux élèves pour construire un paragraphe, les noms jardin, cabane, maison, niche et forêt sont classés dans la colonne dédiée aux adjectifs. Le ministère de l'Education a décidé d'agir au niveau du comité de préparation des sujets, qui est principalement constitué d'enseignants

afin de déterminer les responsabilités exactes de chacun, et ainsi comprendre le contexte dans lequel cette bévue est survenue. Pour beaucoup, la gravité de cette erreur réside dans le fait que, loin d'être une simple confusion dans la classification entre les noms et adjectifs, mais plutôt dans le fait que la rédaction de ce sujet a été supervisée par de nombreux spécialistes expérimentés dans le domaine de la composition de sujets d'examens et de la langue française.

ALORS QUE 2 MILLIONS DE PERSONNES SONT DÉJÀ VACCINÉES CONTRE LE COVID-19

Plus de 6 millions de doses seront réceptionnées à fin juin

Après un retard à l'allumage, la campagne de vaccination de masse va s'intensifier dans les prochains jours à la faveur de la réception imminente de deux millions de doses supplémentaires.

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi et de surveillance de l'épidémie du Covid-19, le Pr Djamel Fourar, a indiqué hier que l'opération de vaccination dans les espaces publics de proximité autres que les structures de santé, touchera une vingtaine de wilayas à compter d'aujourd'hui (lundi). Cette annonce a été faite en marge du lancement de cette opération, au niveau de Bab El Oued. Ce dernier a également tenu à préciser que «toutes les personnes âgées de plus de 18 ans peuvent se présenter dans ces espaces afin de se faire vacciner contre le Covid-19 sans qu'elles soient inscrites sur la plate-forme numérique précédemment utilisée». Au jour d'aujourd'hui, deux millions de citoyens ont été vaccinés contre le Covid-19 a révélé pour sa part, hier sur les ondes de la Chaîne I le Pr Riyad Mehyaoui. «L'Algérie a reçu jusqu'à aujourd'hui (hier) plus de 2,5 millions de doses de divers vaccins anti-Covid-19» a ajouté Riyadh Mehyaoui. Il a confirmé l'arrivée de 400 000 doses dans les prochaines vingt quatre heures, ajoutant que l'Algérie recevra un lot de pas moins de quatre millions de doses de vaccins divers avant la fin de juin courant. Ce qui portera le volume total à huit millions de doses si on ajoute la quantité que doit recevoir l'Algérie dans le cadre du programme Covax de l'ONU. Dans le même contexte, il a appelé les citoyens à se rendre dans les centres de santé de quartier pour se faire vacciner. «Il est prévu par conséquent d'intensifier la vaccination qui va être généralisée sur les places publiques ajoutant que «la campagne de vaccination

se déroule à un rythme normal, malgré ce que je savais de la lenteur de ses débuts». Il a révélé la possibilité de délocaliser l'opération de vaccination en dehors des centres médicaux et paramédicaux, et a souligné à cet égard la nécessité d'atteindre les groupes cibles du processus, notant la possibilité de la «généraliser au reste des wilayas, si les conditions nécessaires sont réunies».

INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé, samedi dernier le lancement de l'opération d'affectation d'espaces supplémentaires de proximité pour élargir la campagne de vaccination contre le Covid-19 en dehors des structures de santé. Cette opération intervient dans le cadre du renforcement des points de vaccination en dehors des structures de santé, en vue de l'extension de la campagne de vaccination contre le Covid-19 au profit de tous les citoyens. Selon le ministère, cette opération «sera généralisée à travers d'autres communes de la capitale et aux autres wilayas et ce, dans l'objectif de faciliter l'opération de vaccination à travers l'ensemble du territoire national». Le ministre avait donné des orientations à tous les Directeurs de la santé à travers les wilayas du pays, à l'effet de renforcer la campagne de vaccination contre la pandémie du Covid-19. Des orientations qui portent essentiellement sur «l'intensification des activités de communication et de sensibilisation visant à pro-



mouvoir l'opération de vaccination, le renforcement des points de vaccination en mobilisant d'autres sites de vaccination supplémentaires en dehors des structures de santé, à identifier en collaboration avec les autorités locales». Les orientations du ministre portent aussi sur la nécessité de «mettre tous les moyens (oxygène, cloisonnement des espaces, ressources humaines, distanciation,...) pour optimiser les conditions d'accueil des citoyens dans ces

espaces et gérer d'éventuels afflux importants de personnes», notamment dans les grands centres urbains, en l'occurrence Alger, Constantine, Oran, Tizi Ouzou et Annaba. La rencontre par visioconférence regroupant les Directeurs de la santé, a été également consacrée à l'aménagement des horaires de vaccination pour améliorer l'accessibilité des citoyens à la vaccination contre le Covid-19 en dehors des heures de travail, y compris les week-ends. **M. T.**

OUVERTURE DES PLAGES

Le ministre de l'Intérieur aborde la question avec les walis

Le ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud, est revenu lors d'une rencontre avec les walis sur la question de l'ouverture de la saison estivale, a indiqué un communiqué du ministère. Présidant une réunion par visioconférence avec les walis, consacrée au débat de plusieurs dossiers actuels, le ministre a réaffirmé l'importance de la coordination intersectorielle pour garantir la réussite de cette saison. Cette réunion a été également une occasion pour l'évaluation de l'état d'avancement des préparatifs de la saison estivale, indique encore le communiqué. Beldjoud a donc mis l'accent sur «l'application rigoureuse des mesures préventives contre la propagation du Covid-19, en renforçant la prévention de proximité et la sensibilisation quant aux risques de la baignade interdite, les maladies à transmission hydrique et les intoxications alimentaires». La saison estivale pour l'année 2021 intervient, comme sa précédente, dans un contexte particulier avec la propagation de l'épidémie du Covid-19. Le gouvernement et



le Comité scientifique misent déjà sur le protocole sanitaire. Pour sa part, le porte-parole du Comité scientifique chargé de l'évolution de l'épidémie du Covid-19, le Dr Djamel Fourar, s'est exprimé sur cette ques-

tion, appelant à la nécessité de respect strict de protocole sanitaire mis en place. Intervenant en marge de lancement des mesures d'élargissement de la campagne de vaccination vers d'autres espaces en dehors des

structures sanitaires, au niveau de la place Kettani, le porte-parole du Comité scientifique a affirmé que l'ouverture de la saison estivale ne concerne pas que le ministère de la Santé. Selon lui, l'ouverture sera tributaire de la situation épidémiologique liée au coronavirus afin d'assurer une saison estivale dans de meilleures conditions. Pour ce qui est des mesures préventives à observer, Dr Fourar affirme que le protocole sanitaire existe déjà et il est très clair. S'agit-il donc de protocole sanitaire appliqué durant la saison estivale de l'année précédente ? Dans ce sens, il assure, qu'en fonction de ce protocole, tous les départements ministériels doivent s'accorder sur l'autorisation ou non, concernant l'ouverture des plages et donc l'autorisation de la baignade. Pour l'intervenant, «si le protocole sanitaire existe, son application sur le terrain demeure compliquée» d'autant que la plus grande responsabilité revient principalement aux citoyens si les places publiques sont fermées dans les prochains jours.

ELLE A TENU HIER UN NOUVEAU RASSEMBLEMENT

La diaspora algérienne en France toujours mécontente

Plusieurs membres de la diaspora algérienne ont manifesté hier dans la capitale française pour dénoncer les conditions d'entrée en Algérie qu'ils jugent «excessives et extrêmement onéreuses». Des dizaines d'Algériens se sont rassemblés devant l'ambassade d'Algérie en France afin de protester contre les restrictions de voyage mises en place par le

gouvernement et réclamer des vols plus fréquents entre Paris et Alger. Avant le Covid-19, le billet coûtait entre 300 et 350 euros, aujourd'hui il est à 556 euros. Une jeune Algérienne s'est insurgée de l'inflation des billets, déclarant qu'avant la pandémie, le prix d'un billet se situait «entre 300 et 350 euros. Mais aujourd'hui, pour aller en Algérie, c'est 556

euros, c'est énorme», a déploré cette dernière expliquant qu'il y avait seulement «deux vols par semaine à partir de Paris et vu le nombre d'Algériens qui souhaitent rentrer au pays, ça ne suffira jamais!». Après avoir annoncé la réouverture partielle de ses frontières et de ses liaisons aériennes avec la France, le gouvernement a en effet mis en place des

mesures de contrôle très strictes pour éviter toute contamination sur le territoire. Tous les voyageurs désirant se rendre en Algérie doivent présenter un test PCR négatif de moins de 36 heures avant le vol et accepter un confinement de cinq jours sur place dans un hôtel, pour ensuite effectuer un nouveau test PCR au terme de ce confinement.

OPTIMISATION DES RESSOURCES

Sonelgaz réduit de moitié ses dépenses en devises

En plus d'avoir baissé les coûts d'exploitation et de maintenance de 10%, le Groupe Sonelgaz a réduit ses dépenses en devises de moitié en 2020, a indiqué hier à Alger son P-DG Chaher Boulakhras.

S'exprimant en marge de la tenue de l'assemblée générale de la Mutuelle générale des travailleurs des industries électriques et gazières (Muteg), Boulakhras a affirmé que Sonelgaz vise à optimiser les ressources, à travers l'étude précise des dépenses et du Groupe à travers l'ingénierie financière, qu'il considère comme «une priorité» pour réduire les coûts. Parmi les autres sources d'optimisation des dépenses, le P-DG de Sonelgaz a plaidé pour un recrutement «rationnel et qualitatif». «Actuellement, nous visons une meilleure efficacité opérationnelle tout en continuant à recruter de manière rationnelle suivant la demande qui augmente», a-t-il soutenu, rappelant que l'entreprise figure parmi les grands employeurs du pays. Interrogé sur les créances de Sonelgaz détenues auprès de sa clientèle, Boulakhras a souligné que «la problématique financière du Groupe ne se règle pas en quelques mois». A ce propos, il a fait état d'un taux progressif de la réduction des créances, «même si elles restent, selon lui, à «un niveau encore élevé». Par ailleurs, le premier responsable de Sonelgaz a évoqué le rôle de la Muteg et de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), soulignant que ces deux entités

font partie «des jalons pour le bien-être social des travailleuses et travailleurs». «La force du groupe Sonelgaz est l'existence de ce dialogue social de manière franche et transparente qui permet d'anticiper sur les litiges et les conflits sociaux qui sont préjudiciables pour les entreprises», a fait observer Boulakhras, ajoutant que «ce climat de sérénité est le fruit de ce dialogue social à travers l'écoute et l'échange en faisant de la Fédération un véritable partenaire social». Pour sa part, le secrétaire général de la FNTIEG, Achour Telli, a indiqué que la Fédération œuvre à prendre en charge l'aspect sanitaire des travailleurs et de leurs familles.

Il a fait savoir que les travailleurs du Groupe ont enregistré 2 500 cas touchés par le Covid-19 et 37 décès depuis le début de la pandémie. S'agissant des autres objectifs de la Fédération, Telli a évoqué durant cette assemblée générale de la Mutag, «l'amélioration de la transparence» et la gestion de la Mutuelle ainsi que la numérisation des activités et des prestations envers les travailleurs. En outre, le SG de la FNTIEG a relevé que les différentes commissions de la Fédération ont travaillé sur les pistes d'amélioration des prestations de la Mutuelle.

Hafid Mesbah



HOLDING DU GROUPE SONELGAZ

Les nouveaux responsables installés

Un total de 4 nouveaux responsables ont été installés hier à Alger, à la tête de la nouvelle Holding de Sonelgaz, a indiqué le groupe sur son compte Facebook.

La cérémonie d'installation des quatre responsables de la nouvelle Holding a été présidée par le P-DG du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras et le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et

gazières, Achour Telli, selon la même source. Il s'agit du Directeur exécutif des activités et des services, Douida Rabah, du Directeur du projet chargé de la création de la société Industrie, Sakhri Abderrahmane, du Directeur du projet chargé de la création de la société Engineering & Construction, Rizou Hocine, et du Directeur du projet chargé de la création de Shariket Wikaya oua Amn mounchaat

Takaouia (SWAT) issue de la fusion de trois sociétés (SAR, SAH et SAT), Kebaili Nabil. Cette installation qui s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonelgaz entre dans le cadre de la feuille de route tracée au titre de la nouvelle stratégie du groupe à l'horizon 2035, a fait savoir Sonelgaz. A cette occasion, Boulakhras a mis l'accent sur la nécessité pour les nouveaux responsables d'œuvrer à la

mise en œuvre du nouveau plan de Sonelgaz pour relever les nombreux défis et permettre au groupe de continuer à s'imposer et assurer un service public. De son côté, Telli a salué les efforts consentis par le P-DG de Sonelgaz pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de Sonelgaz, estimant que «cette tâche est difficile mais pas impossible».

H. M.

LES DISCUSSIONS COMMERCIALES AVEC LES USA À L'ARRÊT DEPUIS L'ÉPOQUE TRUMP

La Chine salue leur reprise

Assurant que les deux parties voulaient désormais résoudre leurs différends de manière pragmatique, la Chine a salué la reprise de «discussions normales» avec les Etats-Unis sur les dossiers commerciaux et économiques. Le vice-Premier ministre chinois Liu He, qui mène les négociations pour le compte de Pékin, s'est entretenu par visioconférence à deux reprises en une semaine avec la représentante américaine au Commerce Katherine Tai et la secrétaire au Trésor Janet Yellen. Ces entretiens ont constitué le premier contact officiel entre les deux pays sur ce dossier depuis l'accession du président américain Joe Biden à la Maison-Blanche en janvier. Les deux appels ont duré en tout environ 50 minutes, a indiqué le porte-parole du ministère du Commerce, Gao Feng, au cours d'une conférence de presse à Pékin. Il a ajouté que les entretiens s'étaient déroulés sans heurts et que les échanges sino-américains ainsi que les questions macro-économiques avaient été abordés. La reprise des discussions entre la Chine et les Etats-Unis intervient après de fortes ten-



sions sous l'administration de l'ancien président Donald Trump. «La Chine et les Etats-Unis ont repris des discussions normales sur l'économie et le commerce», s'est réjoui Gao Feng, ajoutant que le premier objectif était de trouver un terrain d'entente, en mettant de côté les différences. «Dans l'étape suivante, les deux parties, dans l'intérêt des deux pays et du monde, sont convenus de travailler ensemble et de résoudre de manière

pragmatique certains problèmes spécifiques pour les producteurs et les consommateurs, et de faire progresser les relations commerciales et économiques sino-américaines», a-t-il poursuivi. Dans sa déclaration, Washington a de son côté mis l'accent sur des échanges francs avec la Chine. Janet Yellen et Katherine Tai ont dit attendre avec impatience de nouveaux entretiens avec Liu He.

R. E.

TIRÉS PAR LE CIMENT ET LE SUCRE

Les exportations hors hydrocarbures en hausse de 64,56%

S'établissant à 1,14 milliard USD, les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 64,56% durant les 4 premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'année écoulée. Selon un bilan communiqué hier par le ministère du Commerce, le montant des exportations hors hydrocarbures s'est élevé à 1,14 milliard USD durant les 4 premiers mois de 2021, en hausse de 64,56% par rapport à la même période de 2020, où elles ont atteint 694 millions USD. La part des exportations hors hydrocarbures durant les 4 premiers mois de 2021 s'est établie à 10,54% de la valeur totale des exportations algériennes. Un total de 832 entreprises d'exportation ont concrétisé ces opérations d'export durant cette période, précise la même source. S'agissant des plus importants produits exportés, le bilan du ministère fait ressortir que les exportations du ciment ont atteint 51,54 millions USD, soit +144,45%, et celles du sucre 120 millions USD, soit +44,54%. Les exportations des dattes ont atteint 46,29% soit +25,66%, et celles des engrais 283,26 millions USD, soit +5,09%. Les huiles et d'autres produits dérivés du charbon distillé ont atteint une valeur de 163 millions dollars, soit une hausse de 124,34%. Selon le même bilan, l'exportation des produits alimentaires était de l'ordre de 205 millions dollars, soit une hausse de 38,52%.

R. E.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Démantèlement d'un réseau criminel à Oran

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relavent de la section de wilaya de la police judiciaire d'Oran ont procédé au démantèlement d'un dangereux réseau, spécialisé dans le trafic de stupéfiants, composé de 3 individus, ont indiqué les mêmes services.

L'opération s'est rendue possible grâce à l'exploitation efficace d'informations, faisant état d'un

individu s'adonnant à la vente de drogue, a ajouté la même source.

Ces informations obtenues par les mêmes services ont permis de pousser les investigations et les recherches diligentes par le Procureur de la République qui a délivré un mandat de perquisition du domicile des trois suspects, a-t-on appris des mêmes services.

Pendant la fouille, les mêmes éléments ont trouvé 3 quintaux de Kif Traité et un kilo de cocaïne, ce qui a permis l'arrestation des trois mis en cause, âgés entre 22 et 40 ans, a noté le communiqué.

L'opération s'est soldée par la saisie d'une somme d'argent d'un montant de 11 millions de centimes, et une moto. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes.

Samia. A.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

3 morts et 186 blessés en 24 h

Trois (03) personnes ont trouvé la mort et 186 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié hier par la Protection civile. A Tébessa, les unités de la Protection civile sont intervenues pour évacuer le corps d'un adolescent âgé de 16 ans, décédé noyé dans un oued dit «Oualdjat Melak», commune et daïra d'El Ouanza. Une (01) autre personne a été secourue par les agents de la protection

civile de la wilaya d'Oran suite à l'effondrement d'une ancienne bâtisse. Par ailleurs, un total de 144 agents, tous grades confondus, et 27 ambulances, ainsi que 14 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers 7 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19). Selon la même source,

ce, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 38 opérations de sensibilisation à travers 6 wilayas (23 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 29 opérations de désinfection générale à travers 1 wilaya (13 communes). Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.

EL TARF

Saisie de 1,5 kg de corail royal à El Kala

Les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont saisi 1,5 kg de corail royal et plusieurs équipements utilisés pour son extraction au niveau de la commune d'El Kala, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'une information faisant état de l'extraction illégale de corail au niveau du littoral Est du pays, précisément dans la commune d'El Kala, les services de police ont ouvert une enquête qui a abouti à l'identification et à l'arrestation de deux (2) individus en possession de pas moins de 1,5 kg de corail royal, a précisé le chargé de communi-

cation, le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi. Agés d'une trentaine d'années et tous deux originaires de cette localité côtière, ces deux individus ont été appréhendés au moment où ils s'apprêtaient à rentrer chez eux, après avoir effectué cette pêche illicite, a-t-il déclaré, affirmant que les deux mis en cause ont dissimulé cette quantité de corail royal, encore humide, dans un sachet au niveau du coffre arrière du véhicule. Divers équipements de plongée et autres pour l'extraction de ce produit de la mer, très prisé pour la confection de bijoux artisanaux et d'objets de décoration, ont

été également saisis par les policiers, a affirmé la même source. Il s'agit de deux bouteilles d'oxygène, un GPS, deux montres, un détecteur de lumière, une tenue de plongée et divers autres équipements destinés à la plongée sous-marine, ainsi que le véhicule touristique exploité dans le cadre de leurs déplacements et du transport du corail pêché, a-t-on ajouté. Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala pour «exploitation illégale de corail», l'un des deux individus a été placé sous mandat de dépôt et l'autre a fait l'objet d'une citation directe de comparution.

ARRESTATION DE DEUX SUSPECTS

La sûreté d'Alger lance un appel à témoin

La sûreté de wilaya d'Alger a lancé un appel à témoin, invitant les citoyens victimes des agissements néfastes de deux suspects nommés respectivement Terz Ali Sofiane et Flici Hakim arrêtés par la Brigade de recherche et d'investigation à se rapprocher des services concernées, afin d'identifier les mis en cause, ou de fournir des informations utiles et nécessaires pour reconstituer les faits et les aider dans leur enquête, a indiqué un communiqué de la sûreté d'Alger. Les individus arrêtés sont accusés d'escroquerie, recel, via Internet, et écoulement de devises dans et en dehors du pays, a conclu le communiqué.

S.A.

RESPONSABLES DES COLONNES MOBILES DE LA PROTECTION CIVILE

Regroupement régional à Laghouat

L'explication du nouveau guide spécial «équipes de renfort» a été au centre d'un regroupement régional de la protection civile (PC) ouvert, dimanche à Laghouat, en présence des chefs de colonnes mobiles, des services généraux et des équipes d'interventions de la PC des wilayas du Sud du pays. Ce regroupement de deux jours vise à actualiser les connaissances des sapeurs pompiers, les méthodes d'intervention et la lutte contre les catastrophes, en exploitant les études et technologies de pointe, selon le programme de formation arrêté par la direction générale de la Protection civile (DGPC) et les accords signés avec des pays frères pour consolider les expériences, a expliqué le directeur de la PC de la wilaya de Laghouat, Réda Krita. «Le sapeur-pompier et son équipement sont un facteur important dans l'action de la PC qui a connu ces dernières années un grand développement», a-t-il souligné. Le représentant de la DGPC, le colonel Farouk Achour, a indiqué, pour sa part, que «l'action informative préventive est le meilleur moyen de faire face aux grands dangers, ce pourquoi s'est employée la DGPC à mettre en œuvre à travers un plan annuel de sensibilisation en direction de la société».

Qahwa fi goubli |

Un dessin peut-être ?

Lorsqu'il pleut, on se plaint, quand il fait chaud, idem et lorsqu'il ne fait ni chaud ni froid, on se dit ce n'est pas normal. La nature humaine est ainsi faite qu'elle affectionne se plaindre de tout et de rien. Surtout de tout et rarement de rien. Sauf quand tu lui dis merci à ce quidam, il te répond tout de go de rien. Or la météo c'est comme la politesse : on l'a ou on ne l'a pas. Elle est atavique sinon rien. Mais on peut avoir le moral sans la morale pour l'accompagner Moralité si j'ose dire ; il ne faut jamais jurer de rien. Parce que jurer est haram. Beaucoup haram. Lui jure souvent sur la tête de sa mère. Surtout lorsqu'il perd la tête et pour justifier l'invocation de sa maman chérie. Il le fait régulièrement pour persuader les uns qu'il

ne ment pas et ou qu'il dit vrai. Vraiment ? Pas si sûr. Bien que de nos jours toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. De là à les redire...C'est que le genre humain n'est pas commode. Et on ne sait pas trop par quel bon bout le prendre. A défaut de le surprendre. Mauvaise ou bonne surprise qu'importe ! Au demeurant je suis preneur versant surprises. C'est dire si on n'a pas fini d'en bavé. Je rappelle à cet effet que le port des bavettes est toujours en vigueur. Alors gare aux négligences qui peuvent être fatales. Car le virus n'a aucun état d'âme. Et il se fiche royalement de savoir si vous êtes muslim, kafer et ou ihoudi. Seule votre fragilité l'intéresse. Et aucun être n'est

naturellement protégé. La preuve ? Ces derniers temps, on entend moult gouvernants inviter la population juvénile à se faire vacciner. Pas d'immunité acquise. Puisque les sportifs aussi sont touchés. Eux qu'on disait pourtant imperméables au virus en tant qu'athlètes de performance. Or c'est mal connaître les capacités de nuisance de ce virus (un vrai caméléon) que de raisonner ainsi. Pour ceux parmi les sportifs qui savent un tant soit peu raisonner...Hé oui, tous les sportifs ne sont pas des technocrates que je sache...Bon je n'en dirai pas plus parce que s'agissant de ce virus, moins on en dit mieux ça vaut...Un dessin peut-être ?

A.Zentar

INCIVILITÉS URBAINES

L'impunité continue

Depuis les années 1990 un phénomène urbain s'est amplifié avec la bénédiction des responsables à tous les niveaux. Le slogan de l'ère Bouteflika et son réseau se résumait à laisser faire pour garantir une pérennité au pouvoir.

Ainsi tous les trottoirs que ce soit au niveau des centres ville que dans les quartiers, les trottoirs étaient squattés à longueur de journée par des marchands entravant toute circulation des piétons qui étaient contraints d'emprunter les chaussées. A ce phénomène permanent s'annexe la transformation des trottoirs en terrasses de cafés, d'autres se sont permis même d'agrandir leur espace en squattant les trottoirs. Sans aucune gêne et au vu et su de tous les responsables certains se sont permis de clôturer des parties de trottoirs. Le comble c'est que même les automobilistes se sont mis de la partie et ont décidé de transformer les trottoirs en espaces de stationnement. Les piétons malgré eux et surtout les enfants pour ne pas traverser des terrasses de café, de frôler des véhicules et d'enjamber des étales sur les trottoirs ont squatté à leur tour la chaussée. Tous ces désagréments se font en présence des forces de l'ordre qui ne réagissent point et ce qui a encouragé cette occupation illicite mais permise des trottoirs. Un autre volet aussi important et impactant le fonctionnement des espaces urbains, le stationnement non réglementé des véhicules. Les conducteurs ne respectent plus aucune signalisation en matière de stationnement. Ils se permettent de station-



ner même si un panneau indique son interdiction, pire encore même les trottoirs servent d'espace de stationnement. Ainsi des véhicules occupent l'espace réservé aux piétons qui sont contraints de squatter les rues malgré eux. Toutes ces occupations illicites d'un espace

public se sont traduites par une dégradation tant du mobilier urbain que des trottoirs. La mauvaise qualité de la réalisation des trottoirs a été également noyée par cette occupation qui couvrait les imperfections. A quand le déclic permettant de réinstaurer le respect de la règle-

mentation dans l'espace urbain pour mettre fin à ces incivilités qui sont source d'anarchie. Pour que chaque espace retrouve sa fonction initiale il urge de tout simplement appliquer la réglementation et le pays est assez doté de moyens humains en charge de ce volet. Plusieurs citoyens questionnés se posent la question suivante : « Où est passée la PUPE (la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement) pour arriver à une telle situation ? ».

D'autres y répondent par « il faut mieux tard que jamais ». Un réveil des institutions en charge de la quiétude en milieu urbain même s'il est tardif mérite d'être souligné et devrait constituer un signal fort pour une réhabilitation des règles urbaines afin de remettre de l'ordre dans un espace où tout semblait être permis. Le glas a sonné pour pousser et pourquoi ne pas obliger les différents utilisateurs de l'espace urbain à respecter la réglementation en matière de circulation, de stationnement, de vente de produits, d'utilisation des trottoirs et des passages protégés. Avec cette opération les automobilistes espèrent que les dos d'ânes soient supprimés où tout simplement en conformité avec leurs caractéristiques techniques ce qui n'est pas le cas actuellement.

K. Benabdelli

OUAMRI (MÉDÉA)

Près de 300 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Pas moins de 290 foyers relevant de la commune de Ouamri, à 30 km à l'ouest de Médéa ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya. S'inscrivant au titre d'un projet de raccordement, devant être réalisé en plusieurs tranches pour toucher plusieurs foyers de la commune de Ouamri, cette toute récente opération a été menée, selon la même source, au niveau des agglomérations

urbaines secondaires de Ouled Zine, Boualem Rahal, Ouled Moussa et Ouled Ouazzar, relevant de la commune de Ouamri. Les services de la wilaya de Médéa ont également fait part des essais techniques «en cours» dans cette commune, en prévision du raccordement de 260 foyers, ventilés à travers les agglomérations urbaines de Ain-Smail, Louzaz et Ouled Djouta, au titre de la deuxième tranche de ce projet. «Le raccorde-

ment de ces foyers devrait être opérationnel, début juillet prochain». Une troisième tranche, en phase d'étude, devrait cibler les agglomérations de Ain-el-Kerma, Chouakria et Chinoune, pour toucher 381 foyers, ont indiqué les mêmes services qui ont, en outre, fait état du lancement de travaux de raccordement de 600 foyers à Ain-el-Hdjer, relevant de la commune de Berrouaghia, à 26 km à l'est de Médéa.

OUARGLA

Nettoieement du lac de Hassi-Benabdallah

Une large opération de nettoyage de la zone humide du lac de Hassi-Benabdallah (20 km au Nord d'Ouar gla) et de son plan d'eau a été menée par des instances et associations environnementales, a-t-on appris hier auprès de la direction de wilaya de la Pêche et des Ressources halieutiques. S'inscrivant dans le cadre de la manifestation ports et barrages bleus (2021), et coïncidant avec les journées mondiales de l'environnement et des océans, l'opération vise la préservation de la biodiversité, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya du secteur, Salaheddine Oudina. Elle a aussi pour but d'encourager la pêche de loisirs et de protéger ce lac naturel qui couvre une superficie de 30 hectares et qui attire de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. L'opération, qui a vu l'organisation d'autres activités culturelles et récréatives, avec la participation de divers secteurs (Forêts, protection civile, commune, Scouts, clubs verts et associations culturelles), a été également marquée par une opération d'observation et de recensement de l'avifaune migratrice nichant dans la région et au niveau des zones humides de la wilaya, a-t-il fait savoir. Dans le but d'encourager l'aquaculture dans le Sud et d'encourager l'exploitation des eaux de la pisciculture dans l'irrigation agricole, au regard de leur richesse en éléments organiques, la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques a distribué à une quinzaine d'agriculteurs des poissons de l'espèce Tilapia du Nil, en plus d'ensemencer une cinquantaine d'alevins de Gambusia (destinés au traitement biologique) au niveau du lac de Hassi-Benabdallah, a ajouté M. Oudina. Des opérations de vulgarisation ont été menées en parallèle pour faire connaître les mécanismes de financement des projets environnementaux et aquacoles ainsi que les activités de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) concernant l'encouragement des projets aquacoles, en plus de la tenue d'expositions sur les espèces avifaunes existantes dans les zones humides de la wilaya et sur les activités des clubs verts dans la région.

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 À BLIDA

Elargissement de l'opération à 17 centres

L'opération de vaccination contre la Covid-19, lancée le 30 janvier dernier à Blida, a été élargie à 17 centres repartis sur plusieurs communes de la wilaya, a rapporté samedi le directeur local de la Santé, Ahmed Djemai.

«L'opération de vaccination contre le nouveau coronavirus s'est réduite dans une première étape à la polyclinique de la cité des Bananiers du centre ville de Blida, avant d'être élargie, dans une 2ème étape, à l'établissement hospitalier spécialisé dans la greffe des

organes et des tissus du CHU Franz Fanon, puis à 17 centres répartis sur le territoire de la wilaya», a indiqué à l'APS M. Djemai. Les centres sont répartis sur les communes de Soumaà, Chebli, Larbâa, Bouguara et Meftah, à l'Est, Oued El Alleugue, Boufarik et Chebli, au Nord, et Mouzaia, pour la partie ouest de la wilaya, a-t-il ajouté, expliquant que de cette manière les citoyens désirant se faire vacciner n'auront pas à se déplacer au chef lieu. Depuis le lancement de l'opération de vaccination, près de

14.000 citoyens de la wilaya, âgés de plus de 60 ans ou souffrant de maladies chroniques, ont été vaccinés contre la Covid-19, a noté le responsable, observant que «l'opération se poursuit de façon régulière».

Aussi, il a fait part de la réception par la wilaya de Blida, depuis le début de l'opération de vaccination, de plus de 34.000 doses de vaccin, qui seront suivies par d'autres lots, en vue de la prise en charge de tous les citoyens désirant se faire vacciner.

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT CÉLÉBRÉE SAMEDI EN ALGÉRIE

La propreté est l'affaire de tous !

La journée mondiale de l'environnement a été célébrée samedi, un peu partout en Algérie. Plusieurs actions ont été entreprises notamment des collectes de déchets au niveau des ports et barrages dans le cadre de l'opération «Ports et barrages bleus» destinée à nettoyer les fonds marins. Des conventions ont également été signées entre les directions locales de l'environnement et d'autres organismes, comme il a été organisé des concours au niveau des écoles comme à Oran à titre d'exemple. Au niveau central, un Salon virtuel sur le déchet a été organisé à Alger avec la participation de plusieurs organismes et personnalités internationales.

EL TARG :

SEPT TONNES DE DÉCHETS

Sept (7) tonnes de déchets ont été collectées dans la wilaya d'El Targ dans le cadre de l'opération «Ports et barrages bleus», a indiqué samedi le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques. Se poursuivant depuis le premier juin courant, au nouveau du port d'El Kala, cette huitième édition a permis, à ce jour, de débarrasser ce plan d'eau de cette importante quantité de débris (pneus, plastique, bouteilles et branches), a déclaré Amar Zouaoui Laayeche. Les opérations de nettoyage se déroulent en étroite coordination avec les services concernés dont ceux de la direction locale de la Protection civile, l'Entreprise de gestion des ports de pêche, l'Office national d'assainissement, le Centre d'enfouissement technique, les directions des travaux publics et de la jeunesse et des sports, a-t-il indiqué. Le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques a souligné la baisse, une année après l'autre, des quantités d'ordures collectées, traduisant, selon lui le «succès des actions de sensibilisation» à la préservation des différents plans d'eau. Il a rappelé que l'édition de l'année 2020 avait été annulée en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Lors de sa visite à l'exposition dédiée au travail artisanal (confection et réparation de filets, bijoux en corail, bibelots et sculptures) ainsi qu'aux activités du nouveau port de pêche et différents projets programmés dans le cadre de sa modernisation, le secrétaire général de la wilaya, Mahfoud Benflis, a notamment insisté sur l'importance d'accélérer la cadence des opérations en



cours au niveau du port, et œuvrer au développement d'une pêche responsable et une aquaculture durable. Il a aussi insisté sur l'importance de la «valorisation et l'intégration des ports et des activités de la pêche dans le développement socio-économique local». Coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin de chaque année), cette nouvelle édition a été également marquée par un important atelier de dessins pour enfants et de jeux éducatifs, sous des chapiteaux face à la mer, consacré à des thèmes en rapport avec l'environnement marin et l'importance de sa préservation contre la pollution. Destinée à encourager tout un chacun à

prendre part et à s'impliquer pour mieux lutter contre les différentes formes de pollution dans les ports, les zones de pêche et autres milieux floristiques, cette journée a été par ailleurs mise à profit par les services de la DJS, le Parc national d'El Kala et autres partenaires pour offrir, à des centaines d'enfants, des moments de pur bonheur avec des programmes variés (sketches, chants, danses, tombola), au niveau de l'aire de détente de Tonga, relevant de la daïra d'El Kala. Des échantillons de diverses essences forestières et huiles extraites de plusieurs variétés de plantes aromatiques ont été également exposés à destination des visiteurs, notamment les

enfants qui ont également eu droit à une exposition d'animaux empaillés (crocodile, faon et femelle de cerf de barbarie, loup doré d'Afrique).

TIZI-OUZOU: COLLECTE DE 3 TONNES DE DÉCHETS À L'ÎLOT DE TIGZIRT

Pas moins de trois tonnes de déchets ont été collectés samedi lors d'une opération de nettoyage de l'îlot de Tigzirt, au Nord de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès du Commissariat national du littoral (CNL). L'opération, menée en collaboration avec plusieurs organismes et la société civile locaux ont permis «le nettoyage en surface ainsi que des fonds marins alentours de l'îlot qui sont, également, touchés» a souligné la responsable de l'antenne locale du CNL, Haliche Kamela. La même responsable a déploré «l'état de dégradation du site ainsi que les agressions multiples dont est victime le littoral local, que ce soit par l'occupation et la sur-fréquentation illicite et non réglementée ou par la pollution des fonds marins par le déversement de toutes sortes de déchets». En outre, et dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'enfant, célébrée cette année sous le thème «l'enfant et l'environnement», plusieurs activités interactives portant sur la biodiversité marine ont été organisées par le CNL dans l'après-midi à l'auberge de jeunes de la même ville.

CONCOURS DE L'ÉCOLE ÉCOLOGIQUE À ORAN : 10 ÉTABLISSEMENTS RÉCOMPENSÉS

La direction de l'environnement de la wilaya d'Oran a organisé samedi une cérémonie à la Maison de l'environnement pour récompenser les 10 établissements scolaires gagnants du concours de l'école écologique. La cérémonie, qui a coïncidé avec la célébration de la journée internationale de l'environnement, a été organisée à l'honneur des écoles récompensées à cette occasion, a indiqué, à l'APS, la directrice locale de l'Environnement, Samira Dahou. Ainsi 10 écoles ont reçu des récompenses pour les efforts de leurs clubs verts, a précisé Mme Dahou, soulignant que le choix des trois premiers lauréats a été difficile vu la qualité des activités proposées par les écoles. S'agissant des récompenses, la responsable a fait savoir que l'association «Cap environnement» a fait don de 10 microscopes et la pépinière «Manbar El Hayet» a offert des bons d'achat entre 10.000 et 20.000 dinars pour les trois premières écoles pour l'acquisition de plantes. Une convention sera prochainement signée avec cette pépinière pour l'encadrement des clubs verts des établissements scolaires actifs, avec des formations en jardinage. «Nous comptons suivre ces clubs verts du primaire jusqu'au lycée, pour ancrer chez les enfants une culture écologique», a déclaré Mme Dahou. A rappeler que la direction locale de l'Environnement a lancé, en avril dernier, un appel à participation au concours de l'école écologique. Ainsi, 581 écoles se sont inscrites, et une présélection de 35 écoles a eu lieu en mai.

SIDI BEL-ABBÈS :

Signature d'une convention pour inclure l'environnement dans la formation

Une convention cadre a été signée, samedi à Sidi Bel-Abbes, entre les directions locales de l'environnement et de la formation et de l'enseignement professionnels pour inclure la portée environnementale dans les circuits de formation professionnelle, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin de chaque année, a-t-on appris de la directrice de l'environnement, Djabeur Safia. Cette convention, qui concrétise les articles signés entre les ministères de tutelle, repose sur un recensement des besoins du secteur de l'environnement dans le domaine de la formation par apprentissage, la certification des compétences professionnelles des personnels du secteur de l'environnement sur la base de leurs expériences et leurs acquis, en plus de l'organisation de visites pédagogiques pour les stagiaires, notamment aux classes de l'environnement

au niveau des différentes structures et établissements de ce secteur. Dans le cadre de cette convention, les compétences des formés seront améliorées en les intégrant dans le milieu professionnel au niveau d'entreprises et organismes affiliés au secteur de l'environnement, en plus d'enrichir la nomenclature des spécialités de formation par l'intégration de nouvelles filières et métiers proposés par la direction de l'environnement en vue de leur ratification par les deux ministères.

L'accord prévoit également la formation d'enseignants en apprentissage, l'accompagnement des diplômés des établissements de formation et des porteurs d'idées et de projets créateurs de richesse dans le domaine de l'environnement et leur encouragement à concrétiser leurs projets outre l'adoption de spécialités demandées dans le secteur de l'environnement

générant des opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle et contribution à l'enrichissement et l'adaptation de programmes pédagogiques liés à l'environnement. La direction de l'environnement a élaboré, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, un riche programme en coordination avec de nombreux partenaires au niveau du parc public, où des communications abordant, entre autres, la situation des espaces verts au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont été animées, en plus de l'organisation des expositions sur diverses activités environnementales liées à la collecte des déchets, au tri sélectif et à l'enfouissement technique, avec la participation de plus d'une vingtaine d'entreprises privées représentant plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, d'associations et autres secteurs.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA D'ALGER
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 NIF N°:41402400016216

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales
 N° / DEP/ WA/ 2021

La direction des équipements publics de la wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur **REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET REFECTION DES RESIDENCES UNIVERSITAIRE DE LA WILAYA D'ALGER**

ZONE N°01 : RESIDENCE UNIVERSITAIRE ALGER-CENTRE		
N° DU LOT	DESIGNATION	COMMUNE
LOT n°01	Résidence Universitaire TALEN ASSI (AHMARI) 01	EL ANASSOUR
LOT n°02	Résidence Universitaire EL WEDJER (MILIS) 01	EL ANASSOUR
LOT n°03	Résidence Universitaire EL WEDJER (MILIS) 02	SALA HADJADJ
LOT n°04	Résidence Universitaire EL WEDJER	EL ANASSOUR

ZONE N°02 : EDUCATION ALGER EST		
N° DU LOT	DESIGNATION	COMMUNE
LOT n°01	Résidence Universitaire BAB EL OUDJANE 1	BAB EL OUDJANE
LOT n°02	Résidence Universitaire jeunes filles EL ALIA	
LOT n°03	Résidence Universitaire jeunes filles EL OUDJANE	
LOT n°04	Résidence Universitaire jeunes filles RUE 4	

ZONE N°03 : EDUCATION ALGER OUEST		
N° DU LOT	DESIGNATION	COMMUNE
LOT n°01	Résidence Universitaire EL HADJADJ	HYDRA
LOT n°02	Résidence Universitaire EL HADJADJ 01	OULED EL ANASSOUR
LOT n°03	Résidence Universitaire Dey EL HADJADJ 1	EL HADJADJ

Important:

- Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots des trois zones.
- Les entreprises ne peuvent être retenues que pour un seul lot sur les trois zones.
- En cas où un soumissionnaire est moins disant sur plusieurs lots il lui sera attribué le lot le plus intéressant.
- Une entreprise classée en deuxième position doit se rapprocher au moins disant.

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères suivants :

- Capacité professionnelle:**
 - Être qualifiés en bâtiment activité principale, catégorie 04 ou plus et avoir le code d'entreprise (333-3331) ou (333-3332) pour les zones 01 et 02 et le code chauffage (335-3527) + code d'entreprise (333-3331) ou (333-3332) pour la zone n°03
- Capacité technique:**
 - Moyens humains : ayant au moins un ingénieur ou maître en génie civil.
 - Moyens matériels : ayant au moins un camion de 2,5 tonne ou plus
 - Références professionnelles : ayant réalisé au moins un projet portant sur travaux d'aménagement ou réhabilitation ou rénovation en TCE.

Capacité financière:

Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années

(2017-2018-2019) : 25 000 000,00 DA

Capacité bancaire:

Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années

(2017-2018-2019) : 15 000 000,00 DA

Les entreprises qui satisfont les conditions du présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges à partir de la première publication du présent avis dans la presse auprès de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger, 135 rue Tripoli Hussein Dey - Alger

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tel que la déclaration de candidature, le certificat de qualification en vigueur, les bilans, ...etc (Pour la liste détaillée se référer l'article 06 du cahier des charges)

Les offres doivent être adressées à Monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya d'Alger- service des marchés - au 135 rue Tripoli Hussein Dey - Alger, sous pli cacheté avec mention : "à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales n° / DEP/WA/2021 portant sur **REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET REFECTION DES RESIDENCES UNIVERSITAIRE DE LA WILAYA D'ALGER**

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à partir de la première publication dans le BOMOP ou la presse nationale

La date de dépôt des offres est fixée au dixième jour de la durée de préparation des offres à 12H00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des dossiers de candidature et les offres techniques et financières en séance publique à 13H00 à la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger site au 135 rue de Tripoli Hussein Dey - Alger.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
 IMMOBILIERE WILAYA DE M'SILA
 Numéro d'avis : 09152801037421

AVIS AU CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N° 07/2021
 (TÈME PHASE) DOSSIER DE CANDIDATURE

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de M'sila lance un avis d'appel à concours national d'architecture restreint en vue de réaliser l'ETUDE ET SURVEILLANCE des travaux de construction de 150 logements promotionnels situés à M'sila

Les dossiers d'offres d'architecture introduits par le présent avis au concours peuvent solliciter les cahiers des charges auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila site à la CITE COOPÉRATIVE TAKES BEM EL AD - Service de comptabilité - Bureau principal des lots de construction situés à 3003,00 DA (TTC) au rabais de 10%.

- Le dossier de candidature:**
- La déclaration de candidature « acceptée, algérienne, cachetée et datée »
 - La déclaration de profit, « acceptée, algérienne, cachetée et datée »
 - Les données de personnel
 - Attestation de travail de personnel
 - Contrat de travail ANEM
 - Attestation d'affiliation de personnel à la CNAS
 - Attestation d'affiliation CASNOS du général
 - Faillances de bonne exécution (si applicable) délivrées par des maîtres d'ouvrages publics
 - L'agrément délivré par l'ordre des architectes
 - L'agrément délivré par le président de l'Ordre de l'Architecture et de la Ville (selon le cas)
 - La déclaration des moyens financiers (copie des bilans financiers des trois dernières années, échelle d'affaires au moins égale à 4 000 000,00 DA) vérifiés par les services compétents « attestation d'avis de la banque des chèques indiquant la somme et les chiffres d'affaires des trois dernières années »
 - La déclaration de signature dans le cas d'une société
 - Le statut pour les personnes morales

NB : Toutes les pièces administratives doivent être valides à la date de dépôt des offres

Le dossier de candidature restreint doit être déposé en double exemplaire, cette enveloppe sera mise dans une autre enveloppe cachetée et marquée, comportant la mention suivante :

AVIS AU CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N° 07/2021
 DOSSIER DE CANDIDATURE
 L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE M'SILA
 3003,00 DA (TTC) au rabais de 10%
 Site M'sila
 Wilaya de M'sila Programme 2011
 VA NUMERIQUE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES

- Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au service de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila site à la cité coopérative Takas Bem El Ad (M'SILA D'ALGER)
- La durée de préparation des offres de la première phase est fixée à (10) jours à partir de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
- Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de préparation des offres avant 14:00 heures au siège de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila, si le jour de dépôt est d'un samedi ou d'un dimanche ou un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est reporté au jour ouvrable suivant au même lieu et à la même heure.
- Les soumissionnaires doivent être engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt des offres des plis et de l'avis de la commission de sélection de la date de dépôt des offres à 14:00 h, au siège de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila site à la cité coopérative Takas Bem El Ad (ROUTE D'ALGER)

Les soumissionnaires sont invités à y assister

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

Wilaya d'Alger
 Circonscription Administrative de Dar El Beida
 Commune de Dar El Beida
 Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 4100020001608301019

AVIS
 D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
 N° : 1075,178, M/D, E, 6/2021

La commune de Dar El Beida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les Travaux de réhabilitation de l'école El Kher Belkacem

Site : El Kher Belkacem - Commune de Dar El Beida - Commune de DAR EL BEIDA

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères suivants :

- Capacité Professionnelle:**
 - Un contrat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, délivré par le service des travaux de réhabilitation, catégorie « 02 ou plus »
- Capacité Technique:**
 - Références professionnelles.
 Références professionnelles : Il s'adresse aux entreprises spécialisées dans le domaine de bâtiment sous coup d'état, ayant déjà réalisé des travaux de bâtiment dûment justifiés par une attestation de bonne exécution - avec présentation d'une attestation de bonne exécution, établie durant les dix (10) dernières années délivrée par un maître de l'ouvrage ou public dont le montant est supérieur ou égale à deux millions de Dinars ou trois fois comprises (3.000.000,00/DT)
- Capacité financière:**
 Avoir réalisé une moyenne de chiffre d'affaire durant les trois (03) dernières années (2017-2018 et 2019 ou 2018-2019 et 2020) ≥ 7.000.000,00 DA.

Les entreprises qui sont intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges à partir de la première publication du présent avis dans la presse auprès du service technique de la commune (Bureau des marchés) situé Avenue Mouloud Fouad Centre ville de Dar El Beida, contre paiement d'une somme de 5.000,00 DA pour frais de reproduction, auprès du trésorier communal de Dar El Beida

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tel que la déclaration de candidature, registre, les bilans, attestations de profit pour le projet etc (Pour la liste détaillée se référer l'article 04 du cahier des charges)

Les offres doivent être mises pli cacheté avec mention : « A ne ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 1075,178, M/D, E, 6/2021, Porteur Travaux de réhabilitation de l'école El Kher Belkacem - Commune de Dar El Beida - Commune de DAR EL BEIDA

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à partir de la première publication sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondront au dernier jour de la durée de préparation des offres - l'heure de dépôt : 09:30 mn à 12:30 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des dossiers de candidature et plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 02 minute, présent avis sous pli d'invitation des soumissionnaires, pour assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 15 jours à compter de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

ATTAQUE MEURTRIÈRE AU BURKINA

Lourd bilan de 160 morts

Le bilan de l'attaque la plus meurtrière depuis 2015 au Burkina Faso, qui a visé dans la nuit de vendredi à samedi le village de Solhan (Nord-Est), est monté à 160 morts, ont indiqué hier, des sources locales. Au total, « 160 corps ont été inhumés hier (samedi) dans trois fosses communes par les populations locales (...) dont une vingtaine d'enfants », a déclaré un élu de la région, cité par l'AFP.

Un bilan confirmé par une autre source locale qui a précisé que « 50 corps ont été enterrés dans chacune des deux fosses communes et 60 corps dans la troisième fosse ». Un premier bilan a fait état d'au moins 138 morts. Ces attaques ont été commises dans la zone dite « des trois frontières » entre Burkina, Mali et Niger, régulièrement ciblée par des assauts meurtriers de terroristes présumés liés aux groupes terroristes Al-Qaïda et l'Etat islamique contre des civils et des militaires. « Dans la nuit de vendredi à samedi, des individus armés ont mené une incursion meurtrière à Solhan, dans la province du Yagha. Le bilan, toujours provisoire, est d'une centaine de personnes tuées, des hommes et femmes », a indiqué une source sécuritaire. « Plusieurs blessés ont succombé à leurs blessures et de nouveaux corps ont été retrouvés. Le bilan toujours provisoire, est de 138 morts », a déclaré samedi soir un élu local en précisant que « les corps ont été enterrés dans des fosses communes ». Selon cet élu, « il y a plusieurs dizaines de blessés ». L'attaque et le bilan provisoire d'une centaine de morts ont très vite été confirmés par le gouvernement qui a précisé dans un communiqué que les victimes sont des « civils sans distinction d'âge, tués par les terroristes » et que « plusieurs habitations et le marché (de Solhan) ont été incendiés ». « Face à cette tragédie



des forces obscures, un deuil national de 72 heures, à compter de ce jour 5 juin à 00h00 au lundi 7 juin à 23h59, est décrété », ajoute le gouvernement qui affirme que « les forces de défense et de sécurité sont à pied d'oeuvre pour neutraliser ces terroristes et ramener la quiétude au sein des populations ». Dans un message de condoléances aux familles des victimes, le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a

dénoncé « cette attaque barbare » et « ignoble ». « Nous devons rester unis et soudés contre ces forces obscurantistes », a-t-il ajouté. Le chef de l'opposition du Burkina, Eddie Komboigo, a estimé que « le massacre de nos populations, nous ne cessons de le répéter, doit cesser sans condition. Toutes les dispositions doivent être prises pour protéger les Burkinabè ». Selon une source locale, « l'attaque, qui a été signalée aux

environs de 002h00 (locales et GMT), a d'abord visé le poste des Volontaires pour la défense de la Patrie », les VDP, des supplétifs civils de l'armée, et « les assaillants ont ensuite visité les concessions (maisons) et procédé à des exécutions ». Solhan est une petite localité située à une quinzaine de kilomètres de Sebba, chef-lieu de la province du Yagha qui a enregistré de nombreuses attaques attribuées à des terroristes ces dernières années. « Depuis ce matin, on assiste à des flux de déplacés internes qui fuient vers Sebba », selon l'élu local. « Ces déplacements ont également occasionné d'autres victimes, car trois personnes sont mortes sur l'axe Solhan-Sebba, la charrette qui les transportait ayant sauté sur une mine artisanale ». Le 14 mai, le ministre de la Défense Chériff Sy et des membres de la hiérarchie militaire s'étaient rendus à Sebba, assurant que la situation était revenue à la normale, après de nombreuses opérations militaires. Cette attaque massive en a suivi de près une autre, menée tard vendredi soir, sur un village de la même région, Tadaryat, au cours de laquelle au moins 14 personnes, dont un supplétif civil, ont été tuées. Ces attaques surviennent une semaine après deux autres attaques dans la même zone, au cours desquelles quatre personnes, dont deux membres des VDP, avaient péri.

R. I/Agences

IRAK

Deux drones abattus au-dessus d'une base abritant des Américains

Deux drones ont été abattus dimanche au-dessus d'une base aérienne abritant des soldats américains en Irak, une nouvelle technique d'attaque des groupes armés pro-iraniens qui inquiète responsables irakiens et américains. Ces deux engins volants ont été interceptés par les batteries de défense C-RAM, installées par l'armée américaine après la multiplication des salves de roquettes et autres projectiles sur leurs troupes et diplomates en Irak. Trois heures avant cette tentative d'attaque non revendiquée sur la base aérienne d'Aïn al-Assad, dans l'ouest désertique, une roquette est de nouveau tombée sur l'aéroport de Bagdad, « sans faire de victime ni de dégât », selon le porte-parole de la coalition antidjihadistes emmenée par les Etats-Unis, le colonel Wayne Marotto. Ce lancement de drones préoccupe les responsables militaires de la coalition internationale antidjihadistes emmenée par les Etats-Unis, pays ennemi de la République islamique d'Iran. Les Etats-Unis déploient toujours en Irak 2 500 soldats sur les 3 500 militaires de la

coalition. L'Irak chiite, grand voisin de l'Irak, a de puissants alliés dans ce pays tant sur la scène politique que parmi la myriade de groupes armés chiites irakiens, dont une grande partie a été intégrée à l'Etat. Les militaires américains accusent les groupes irakiens pro-Iran d'aider les rebelles yéménites Houthis -- pro-iraniens eux aussi -- à attaquer avec des drones l'Arabie saoudite, frontalière de l'Irak et du Yémen. Et les groupes irakiens utilisent depuis mi-avril la même technique des drones piégés contre des cibles américaines en Irak.

« DISTRACTIONS »

Pour de hauts gradés et diplomates étrangers en Irak, ces attaques sont non seulement un danger pour leurs hommes, mais également pour la lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI) qui conserve des cellules clandestines dans les zones montagneuses et désertiques du pays. « Ces attaques sont des distractions, les seules personnes auxquelles elles bénéficient sont les djihadistes, car chaque



attaque contre une base où la coalition se trouve nous oblige à tout arrêter pour protéger nos troupes », explique l'un d'eux à l'AFP. L'effort de guerre contre l'EI, notamment le renseignement et la surveillance sont ainsi redirigés vers la localisation de groupes pro-Iran mobiles et qui se cachent le plus souvent derrière des écrans de fumée -- des groupuscules aux noms obscurs, qui ne sont pour les experts que les prête-noms de factions chiites. Les autorités irakiennes, elles, peinent depuis des années à arrêter les auteurs, ces mêmes

factions ayant été intégrées aux forces régulières ou entretiennent des liens avec elles. A plusieurs reprises, lorsque les autorités ont arrêté des combattants pro-Iran pour des tirs de roquettes contre des intérêts américains, leurs groupes ont mené des démonstrations de force jusqu'au cœur du pouvoir à Bagdad, la Zone verte, forçant les autorités à en relâcher la plupart. Au total depuis le début de l'année, il y a eu 39 attaques contre des Américains, parfois revendiquées par les pro-Iran et à chaque fois attribuées à eux par Washington. Les groupes pro-Iran mènent campagne pour bouter les Américains qu'ils qualifient d'« occupant », hors d'Irak. Ces attaques ont visé l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad, des bases irakiennes abritant des Américains ou les deux aéroports internationaux de Bagdad et Erbil au Kurdistan irakien, ainsi que des convois logistiques irakiens de ravitaillement des troupes, irakiennes et internationales. A cause d'elles, deux sous-traitants étrangers et un sous-traitant irakien ont été tués.

AFP

AFGHANISTAN

Au moins 11 tués dans l'explosion d'un bus

Au moins 11 civils sont morts, dont des femmes et des enfants, dans l'explosion intentionnelle de leur bus dans l'ouest de l'Afghanistan, dernière attaque en date d'une série visant les transports, a annoncé hier un responsable. L'attentat s'est produit samedi soir dans la province de Baghdis, limitrophe du Turkménistan, dans un contexte de grande incertitude et de violences multiples, généré par le retrait accéléré des forces américaines du pays. Le gouverneur provincial de Baghdis, Hessamuddin Shams, a accusé les talibans d'avoir dis-

simulé une bombe sur la route déclenchée au passage du bus, qui a fait au moins 11 morts dont trois enfants et quatre femmes, a-t-il détaillé. Ce bilan a été confirmé par un autre responsable provincial, Khodadad Tayeb, qui a précisé qu'après l'explosion le bus avait plongé dans un ravin de cette province montagneuse. Cette attaque survient après une série qui a visé cette semaine au moins quatre minibus de passagers dans les quartiers chiites de Kaboul, faisant une douzaine de morts. Deux de ces attaques ont été revendiquées par le groupe djihadiste

Etat Islamique, dont les combattants - toujours présents selon l'ONU dans l'est et le nord du pays - visent spécifiquement la minorité chiite hazara. Simultanément, les talibans multiplient les offensives contre les positions de l'armée afghane dans de nombreuses provinces, y compris autour de Kaboul. Ils ont annoncé samedi avoir « conquis le district de Deh Yak » dans la province de Ghazni, à environ 150 km au sud de la capitale. Mais les autorités assurent avoir simplement « réinstallé » leurs forces dans une autre zone. Ghazni est un verrou impor-

tant sur l'axe majeur qui relie Kaboul à Kandahar, la grande province et capitale du Sud, bastion des talibans. Les insurgés avaient brièvement pris le contrôle la ville de Ghazni en 2018 avant d'en être chassés. Depuis l'accord de retrait signé en février 2020 entre les talibans et les Américains, le président Joe Biden a ordonné un retrait complet des forces avant la date symbolique du 11 septembre. Le Pentagone a fait savoir cette semaine que les opérations étaient déjà complétées pour près de moitié. Elles pourraient être achevées d'ici début juillet.

MALADIES INTERNES

L'insuffisance rénale chronique et aiguë

Chaque minute, les reins filtrent environ 1 litre de sang, soit un cinquième de la quantité pompée par le cœur. L'insuffisance rénale chronique est une maladie grave qui entraîne une détérioration graduelle et irréversible de la capacité des reins à filtrer le sang et à excréter certaines hormones. Les produits du métabolisme et l'eau en excès passent de moins en moins dans l'urine et s'accumulent dans l'organisme.



L'insuffisance rénale chronique résulte des complications du diabète, de l'hypertension ou d'autres maladies. L'insuffisance rénale aiguë, quant à elle, survient soudainement. Elle se produit souvent à la suite d'une diminution réversible du flot sanguin rénal. Les causes sont multiples, comme la déshydratation, les infections sévères, une obstruction comme dans l'hypertrophie de la prostate, ou l'exposition à des substances qui sont toxiques pour les reins comme les produits de contraste utilisés en radiologie. Un taux trop élevé d'acide urique est également un symptôme d'insuffisance rénale.

QUAND CONSULTER

Si vous souffrez de diabète ou d'une autre maladie susceptible de provoquer une insuffisance rénale, votre médecin suivra la santé de vos reins sur une base régulière par des analyses de sang et d'urine. Si des symptômes se manifestent entre deux visites, n'hésitez pas à contacter votre médecin.

Même si vous n'êtes pas à risque de souffrir d'insuffisance rénale, contactez votre médecin immédiatement si le volume de votre urine change considérablement ou si votre urine contient des traces de sang.

LES SYMPTÔMES

La progression de l'insuffisance rénale chronique est si lente que les symptômes sont souvent imperceptibles au cours des premières années, car les reins s'adaptent et compensent leur perte de fonction. Plusieurs patients ne prennent connaissance de leur problème de santé que lorsque leurs reins opèrent à moins de 25 % de leur capacité normale.

Certains symptômes non spécifiques, comme la fatigue, peuvent être la seule manifestation de la maladie pendant longtemps.

Chez les personnes à risque, le suivi par analyses sanguines et urinaires est donc essentiel afin de détecter des signes annonciateurs d'insuffisance rénale.

Une fois la maladie bien installée, les symptômes suivants peuvent se manifester :

- Enflure des pieds, des chevilles, des jambes ou des paupières ;
- Douleur à la miction et diminution du volume d'urine ;
- Mictions plus fréquentes ;
- Urine mousseuse, trouble ou de couleur foncée ;
- Hypertension artérielle ;
- Fatigue et faiblesse plus marquées ;

- Nausées et vomissements ;
- Perte d'appétit et mauvais goût en bouche ;
- Perte de poids inexplicable ;
- Somnolence, ralentissement psychomoteur ;
- Maux de tête ;
- Troubles du sommeil ;
- Douleur dans le milieu, le bas du dos ou sur les côtés du bassin ;
- Contractions involontaires des muscles et crampes ;
- Démangeaisons persistantes.

LES FACTEURS DE RISQUE DE L'INSUFFISANCE RÉNAL CHRONIQUE

La cause la plus fréquente de l'insuffisance rénale chronique est le diabète, qu'il soit de type 1 ou de type 2. En effet, le diabète endommage les petits vaisseaux sanguins, y compris ceux qui se trouvent à l'intérieur des reins.

En général, les maladies qui causent les problèmes cardiovasculaires sont aussi des facteurs de risque pour les maladies rénales. L'âge avancé, l'hypertension artérielle, l'obésité, le diabète, le tabagisme et un faible taux de cholestérol HDL (" bon cholestérol "). D'autres facteurs de risque peuvent provoquer une insuffisance rénale chronique, dont les suivants :

- Pyélonéphrite (infection des reins) ;
- Maladie polykystique des reins ;
- Maladies auto-immunes, comme le lupus érythémateux aigu disséminé ;
- Obstruction des voies urinaires (comme dans l'hypertrophie de la prostate) ;
- Utilisation de médicaments métabolisés par les reins, comme certains agents de chimiothérapie contre le cancer.

LA PRÉVENTION DE L'INSUFFISANCE RÉNALE

Dans certains cas, la maladie est impossible à prévenir. Cependant, les deux causes principales sont le diabète (type 1 et 2) ainsi que l'hypertension artérielle. Un bon contrôle de ces maladies diminue grandement le risque d'évolution vers l'insuffisance rénale. Cependant, de saines habitudes de vie peuvent aider à réduire les risques.

- Suivez fidèlement les traitements recommandés par votre médecin si vous souffrez d'une maladie chronique comme le diabète, le lupus ou l'hypertension.
- Faites prendre ou prenez vous-même votre tension artérielle de façon régulière.
- Faites-vous traiter sans tarder en cas

d'infection urinaire ou de toute autre affection des voies urinaires.

LES TRAITEMENTS MÉDICAUX

RÉGIME ALIMENTAIRE

La première mesure proposée aux patients est souvent la modification du régime alimentaire. Le médecin peut recommander une réduction de l'apport en protéines pour ralentir l'accumulation de déchets dans le sang et limiter les nausées et les vomissements. On diminue le risque d'avoir recours à la dialyse et on diminue la mortalité.

Les apports en sodium (contenu dans le sel) ainsi qu'en lipides (gras) doivent être limités. Le tout doit être ajusté à la gravité de l'insuffisance rénale et les conseils d'un nutritionniste se révéleront très utiles dans ces circonstances. Le médecin peut aussi prescrire une réduction de la consommation de liquides : eau, glaçons, café, thé, boissons gazeuses, jus, soupes, lait, crème, crème glacée et sorbets. Il pourrait par exemple limiter cette consommation à 1,5 litre par jour. Pour contrôler la soif, on propose aux patients de se rincer régulièrement la bouche avec de l'eau, sans l'avaler.

Sucer des bonbons ou mâcher de la gomme peut aussi aider à humidifier l'intérieur de la bouche grâce à la salive. Un vaporisateur buccal comme le Biotène® peut aider.

MÉDICAMENTS

Lorsque le régime alimentaire ne suffit plus à contrôler les déséquilibres en eau et en électrolytes (calcium, phosphore, potassium, etc.), l'introduction de médicaments en ajout aux bonnes habitudes alimentaires aidera à atteindre cet objectif : vitamine D, sévélamer (Rénagel) pour contrôler le phosphore, sulfonate de polystyrène sodique (Kayexalate) pour contrôler le potassium, et calcium et calcimimétiques cinacalcet (Sensipar) pour réguler le calcium.

Un traitement sera proposé au besoin pour maintenir les globules rouges sanguins à un certain taux : darbopoiétine (Aranesp) et érythropoïétine (Eprex).

Un contrôle strict de l'hypertension artérielle diminue la progression des dommages aux reins et une médication sera presque certainement nécessaire afin d'atteindre les valeurs de pression souhaitées. La cible est de moins de 140/90, voire 130/80 en cas de diabète ou de protéinurie.

De plus, on tentera au besoin de faire uri-

ner « l'excès d'eau » présente dans le corps avec des diurétiques : furosémide (Lasix), hydrochlorothiazide (Hydrodiuril).

Chez les diabétiques, la glycémie doit être maintenue à un taux acceptable, par l'utilisation de médicaments oraux ou d'insuline si la diète ne suffit plus. Voir la fiche sur le diabète.

DIALYSE

La dialyse fait appel à une membrane qui joue le rôle de filtre et sert à éliminer les toxines et les excès de liquide du sang. Il existe deux types de dialyse : la dialyse péritonéale et l'hémodialyse. Le choix d'une méthode plutôt que l'autre repose sur l'âge du patient, sa capacité à gérer son traitement (la dialyse péritonéale exige un minimum de dextérité et d'autonomie), la présence d'autres maladies et la préférence du patient.

La dialyse péritonéale est généralement effectuée à la maison, par le patient ou un membre de sa famille. La dialyse péritonéale continue ambulatoire est généralement répétée toutes les 6 heures. La dialyse péritonéale automatisée se fait 1 fois par jour, durant la nuit, grâce à un appareil programmé.

L'hémodialyse doit être pratiquée à l'hôpital ou dans une clinique spécialisée. On utilise une machine appelée « dialyseur » pour filtrer le sang.

Le sang est d'abord pompé dans le dialyseur. À l'intérieur de la machine, il demeure d'un côté d'une membrane qui sert de filtre. Les déchets et l'excès de liquide traversent la membrane et passent de l'autre côté, où se trouve le dialysat.

Le sang filtré est retourné dans l'organisme. En général, la procédure requiert 4 heures. Elle doit être répétée environ 3 fois par semaine.

GREFFE RÉNALE

Pour certains patients, une greffe rénale s'impose. Les candidatures sont évaluées par des critères très stricts pour éviter toute forme de discrimination.

Une évaluation détaillée par un néphrologue spécialisé en greffe rénale est nécessaire afin d'établir si cette option thérapeutique est adéquate pour un patient donné.

Le rein peut provenir d'un donneur vivant, souvent un parent, ou d'un donneur qui vient de décéder.

Grâce à une greffe réussie, le receveur arrive à mener une vie active, en bonne santé.

Comment fonctionnent les reins

Les reins ont comme fonction essentielle de retirer du sang l'excès de liquide et les déchets du métabolisme. Les reins reçoivent le sang par les artères rénales qui transportent le sang oxygéné provenant du cœur.

En pénétrant dans les reins, le sang circule dans des vaisseaux de plus en plus petits qui aboutissent chacun à un néphron, une sorte de rein miniature. Un néphron est formé d'un glomérule qui filtre l'eau, les sels minéraux, le calcium, les acides aminés et les déchets et d'un tubule qui transporte l'eau et tous les matériaux collectés. Le sang réabsorbe alors les matériaux que le corps peut utiliser de nouveau, et le reste est collecté dans le bassinnet, une sorte d'entonnoir relié à l'uretère qui transporte l'urine à la vessie.

UNE JOURNÉE PAS COMME LES AUTRES Salut les créateurs...

Aucune société parmi les plus normalement constituées ne saurait se passer de ses artistes. Ils sont le sel de la vie et cette sève si nourricière qui irrigue les quotidiens moroses. Raison de plus pour mieux les entourer et leur offrir toutes les garanties nécessaires à leur plein épanouissement...

Comme chaque année l'artiste a droit à sa journée. Une journée faite de convivialité et d'activités multiples où presque tous les goûts sont dans la nature. Sauf que la nature humaine a pris pour mauvaise habitude de coller et accoler à l'artiste une certaine image. ? Et pas toujours flatteuse d'ailleurs. Ainsi pour certains l'artiste est assimilée tout bonnement à une espèce de bohémien vivotant au jour le jour et peu soucieux de ce que pensent de lui ses semblables. Sans doute parce qu'il ne ressemble à personne tout en faisant partie intégrante de monsieur tout le monde. Singulier et commun des mortels il suscite parfois réprobation de la part de tous ceux auxquels il fait peur parce qu'il porte une barbe hirsute et ou ne se lave pas souvent. On peut ainsi selon l'humeur le caser dans le registre des délégués sinon excentrés parce qu'il est quelque part décalé dans son rapport à l'environnement macro et micro tout en vivant sa condition sans trop se poser de questions. Pourtant dans l'artiste il y a le mot art et il n'est pas donné à n'importe qui de maîtriser l'art en général et son propre art en particulier. Au vrai il est pour le moins difficile de savoir où commence l'art et où finit l'artiste. Tant ici ils se fondent et là se confondent. Autre question qui mérite d'être posée : faut-il qu'il y ait de l'art dans l'air pour que les artistes puissent exister ? Là aussi on peut vivre sans exister et exister en vivant. En marquant autant son territoire que son terroir. En fait le concept même d'artiste



est visqueux. Puisque restrictif et extensif à la fois. Au sens premier du terme l'artiste est ce créateur qui vit exclusivement de son art. Mais pour ce faire il faut d'abord être connu et surtout reconnu. Sinon tout le monde serait artiste et cette posture ainsi dévoyée. Pour ne pas dire vidée de sa substantifique moelle.

Mais comment devient-on artiste sinon pour les plus chanceux comment naît-on artiste ? Les puristes sont formels n'est pas artiste qui veut mais qui peut. A moins que le fameux gène atavique ne s'en vienne compliquer davantage l'équation. Hé oui cela peut nous mener loin si on venait à convoquer la génétique. Ses caractères récessifs et ses caractères dominant. Parce que les deux font au final la paire. Et de

nouveau on fait appel à cette autre classification qui distingue entre l'accessoire et le principal. Dans tous les cas de figure on aurait tort de sous-estimer le rôle et fonction de l'artiste au sein de son humus ambiant. Qu'est-ce à dire ? Peut-être qu'il faille voir l'artiste dans son entité et non dans son entièreté. Si tant est évidemment que la frontière ne soit pas non plus quelque part évanouie.

Quoiqu'il en soit la famille artistique à l'instar de toutes les autres corporations, au-delà du caractère purement festif et événementiel est surtout en quête de respect et considération. Cette journée en attendant la promulgation imminente portant consécration par les textes y affèrent de la condition artistique pour le sécuriser

définitivement et lui rendre sa dignité de membre à part entière de la société civile et civique pour ne plus être cet espèce de pestiféré rejeté par les uns et les autres sinon sous-évalué. En vérité l'artiste ici comme ailleurs n'est pas perçu tel un citoyen lambda mais davantage comme quelqu'un dont on ne parvient pas toujours à deviner les intentions ni anticiper les réactions. Encore faut-il aussi que ceux parmi les responsables culturels qui sollicitent les artistes de manière ponctuelle souvent par ailleurs, définissent clairement les projets confiés à ces mortels d'un genre particulier. Sans aucune consonance péjorative s'entend. Bon, n'eût été le risque encouru pour cause de Covid, on aurait tant apprécié que toute cette famille artistique puisse s'en donner à cœur joie pour égayer nos cités jusque-là dévorées par une morosité chronique. Ceci étant on peut considérer qu'il y a quelque part désormais rupture entre la vie artistique d'avant et celle d'après. Et la génération qui arrive n'aura plus ainsi à souffrir de tous les manques enregistrés par leurs aînés, nonobstant – pourquoi le cachet tous les privilèges dont ont pu bénéficier moult prédécesseurs (parmi les disparus et les vivants), car beaucoup plus proches du bon Dieu (si vous permettez l'expression) que le deuxième collège... Mais là aussi nous n'avons pas non plus inventé l'eau chaude puisque quasiment sous toutes les latitudes le même phénomène est de mise.

Amar Zentar

L'ART DANS TOUS SES ÉTATS 2^e édition de la course des artistes

La famille artistique célèbre sa Journée sur fond de foot, de musique, de chants et danses, dans une ambiance conviviale qui annonce de radieuses perspectives. A l'heure où l'artiste est enfin reconnu par les textes...

Des artistes, des athlètes, des journalistes et intellectuels ont pris part samedi à Alger à la deuxième édition de la course des artistes, en célébration de la Journée nationale des artistes, qui coïncide avec le 8 juin de chaque année.

Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts par l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, en collaboration avec l'Office de promotion culturelle et artistique (OPCA) et l'Office Riadh El Feth (OREF), cette deuxième édition s'est déroulée aux Bois des arcades à l'OREF, sur un circuit de trois kilomètres, et a été animée par 278 participants dont 70 artistes et athlètes. Dans une ambiance festive, les participants, regagnant au fur et à mesure le point de départ de la course, ont eu du plaisir à échanger, et immortaliser ce moment, dans une rencontre pour mettre en avant l'"entretien de la santé" comme "priorité absolue de tous, les artistes notamment", lors d'un événement qui s'est déroulé dans le strict respect des mesures sanitaires. Les cinq premières places sont revenues, dans la catégorie féminine à Sara Ayachi (journaliste), Sabrina Rafine



(artiste), Nadia Siassi (journaliste), Rym Ammari (artiste) et Fatiha Mouassa (journaliste), et dans celle des hommes à, Akram Sekhri, (universitaire), Yacine Belhi (médecin et artiste), Islem Hakkoumi (artiste), Billel Belkhatemi (organisateur de spectacles) et Abderrahmane Belhimer (Artiste).

Côté athlètes professionnels Amira Berrouane, Cherifa Bouziane, Mounia Boukhari, et Karima Boukhari sont montées sur le podium féminin alors que Abderrahmane khelaifia, Smail Guerroumi, Said Bouchnafa, Mohamed

Tarek et Hamza Halimi ont décroché les premières places chez les hommes. Dans un autre élan de célébration marquant cette fois-ci, la Journée de l'Enfance correspondant à la date du premier juin de chaque année, la commune d'Alger-Centre a également organisé au Square Sofia, au centre-ville, une autre course animée par des enfants en situation de handicap, qui a permis à 60 chérubins de se surpasser et se divertir, marquant leur journée par la plantation symbolique de l'"arbre de l'espoir", en présence de leurs parents.

PARTICIPATION DU FILM «HÉLIOPOLIS» AUX OSCARS

Les procédures en voie d'achèvement

Les procédures pour la candidature du film "Héliopolis" aux Oscars de la prochaine édition sont en voie d'achèvement, a annoncé, mardi à Oran, le réalisateur de cette œuvre cinématographique, Djaafar Kacem.

"La participation aux prix des Oscars doit remplir un nombre de conditions. Nous avons entamé la première qu'est la projection du film en salles à travers le pays et avec le concours du Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et du ministère de la Culture et des Arts", a déclaré Djaafar Kacem lors d'une conférence de presse, qu'il a animée en présence d'acteurs dans ce film. Au sujet de la deuxième condition, le réalisateur de cette œuvre, qui a été projetée dans les salles de cinéma "Es-saada" et à la cinémathèque d'Oran, a souligné que le film "Héliopolis" doit faire l'objet de promotion aux Etats-Unis d'Amérique pour pouvoir figurer dans la dernière liste des nominés à l'Oscar. Il a fait savoir qu'il œuvre à promouvoir le film en Amérique et en Europe avec l'aide des autorités compétentes, expliquant qu'un film ne s'arrête pas à la réalisation et à la production, mais nécessite aussi une promotion et de la communication. Au sujet de la distribution du film "Héliopolis" à l'étranger, Djaafar Kacem a indiqué que "cette œuvre cinématographique a été financée par le CADC à 100% et sans partenaire étranger et nous devons donc chercher des distributeurs à l'étranger". Lire aussi: Oscar 2021 du meilleur film international: Héliopolis de Gacem proposé par l'Algérie exprimant son souhait de voir la projection de ce film à l'étranger, il a noté que cette œuvre est sous-titrée en arabe classique, en anglais et en français, ce qui l'aide à participer aux festivals internationaux.

Il est attendu l'organisation d'une caravane "Héliopolis Tour" pour sillonner les régions qui ne disposent pas de salles de projection et l'œuvre sera projetée en plein air.

Le départ sera de Kherrata, puis Guelma, Sétif, et la commune d'El Malah (Ain Temouchent), dans laquelle la plupart des scènes du film ont été filmées, a-t-il fait savoir. Le film "Héliopolis" a été favorablement accueilli par le public à travers les salles de projection de 13 wilayas du pays, a souligné la responsable de production au Centre algérien de développement du cinéma, Abdelli Nesrine lors de cette conférence de presse, déclarant "nous attendons l'inscription d'autres salles dans l'opération de distribution afin d'élargir cette activité, pour le film Héliopolis et autres films". Le film "Héliopolis", qui porte le nom d'une ville de la wilaya de Guelma aborde la vie quotidienne d'une famille algérienne quelques jours avant les massacres du 8 mai 1945.

VOLLEY-BALL

Mourad Sennoun, entraîneur national

Sennoun qui a travaillé durant plusieurs années aux Emirats Arabes Unis, a déjà dirigé l'EN entre 2012 et 2014.

La sélection algérienne de volley-ball a un nouvel entraîneur, en l'occurrence l'ancien international Mourad Sennoun, qui succède à Krime Bernaoui. Sennoun qui a travaillé durant plusieurs années aux Emirats Arabes Unis, a déjà dirigé l'EN entre 2012 et 2014. Les Verts effectueront un premier stage du 7 au 10 juin 2021 à Souidania. Quant à la sélection féminine, elle sera dirigée par Nabil Tenoune, a-t-on annoncé sur la page officielle de la Fédération algérienne de volley-ball sur Facebook. Les nouveaux entraîneurs nationaux



auront à choisir eux-mêmes leurs assistants et les membres de leurs staffs. Par ailleurs, le nouveau bureau fédéral de la FAVB a décidé de ne pas reprendre le championnat de la saison 201-2020. Le NRBBA, chez les messieurs, et le GSP, chez les dames, sont déclarés champions d'Algérie, et il n'y aura pas de relégation.

Les quatre premières équipes des deux poules des divisions 2, qui devaient jouer les Play-off, vont accéder en division supérieure. La division 2 sera appelée Nationale 2, et elle sera composée de deux poules de 9 équipes chacune. Le championnat masculin de national 1 (2021/2022) sera entamé début septembre avec 20 clubs répartis en deux poules de 10, Centre-Est et Centre-Ouest, selon la situation géographique des clubs.

L. B.

LIGUE 2

Le MCB Oued Sly en play-off

Le MCB Oued Sly, leader incontesté du Groupe Ouest, a officiellement composté son billet pour les play-offs donnant accès à la Ligue 1, après sa victoire en déplacement chez le SC Ain Defla (1-2), ce samedi, lors de la 20e journée de Ligue 2, alors que dans les groupes Centre et Est c'est le suspense total à deux journées de l'épilogue. En effet, grâce à cette précieuse victoire, le MCBOS a porté son capital-points à 47 unités, soit sept longueurs d'avance sur son poursuivant direct, le CRT, faisant que ce dernier ne puisse plus le rattraper, même s'il venait à perdre ses deux derniers matchs. Le CRT qui espérait rester en course pour les play-offs est revenu bredouille de son déplacement à Ain Ouessera face au CRB (2-1). Dans la lutte pour le maintien, et après l'OM Arzew, déjà relégué, il semble que l'US Remchi est pratiquement descendu en palier inférieur, après son nul à domicile contre l'IRB El Kerma (0-0), surtout que son revers a coïncidé avec les précieuses victoires de certains concurrents directs pour le maintien, notamment, le CRB Ain Ouessera et le RCB Oued Rhio, ayant battu respectivement le CR Témouchent (2-1) et l'OM Arzew (2-1). Même coup de tonnerre dans le Groupe Centre où le leader JSM Béjaïa s'est incli-



né (2-0) chez le WA Boufarik, permettant ainsi au RC Arbaâ de le rejoindre à la première place avec 37 points, après sa précieuse victoire en déplacement chez le WR M'sila (0-1). Un duo de tête, suivi de très près par les Crabes du MO Béjaïa, ayant porté leur capital-points à 35 unités après la courte mais importante victoire à domicile contre l'IB Lakhdaria. Ce qui promet une fin de championnat très disputée entre ce trio pour l'unique billet qualificatif au play-off. Dans le bas du tableau, c'est l'USM El Harrach qui a réalisé la meilleure affaire, en assurant défi-

nitivement son maintien après sa victoire (1-0) chez la lanterne-rouge, USM Blida, alors que le RC Kouba et l'Etoile de Ben Aknoun, qui ont tous les deux gagné, respectivement contre le CR Béni-Thour (2-1) et l'Amel Boussaâda (1-0) auront encore besoin d'un point chacun pour être sûrs d'éviter le purgatoire. Un objectif qui cependant semble réalisable pour ces deux clubs, surtout qu'il reste encore deux matchs à jouer avant la tombée de rideau. Enfin, dans le Groupe Est, les trois premiers au classement : l'HB Chelghoum Laïd, l'USM Annaba et l'US Chaouia ont été tenus en échec lors de cette 20e journée, ce qui a maintenu le statu quo. En effet, le leader HBCL s'est contenté d'un nul vierge chez l'AS Khroub, et aucun parmi ses deux poursuivants, l'USMAN et l'USC n'en a profité, alors que ces deux clubs étaient confrontés dans un duel direct. En effet, ce dernier s'est finalement soldé par un nul (1-1), un résultat nul qui arrange beaucoup plus l'HBCL qui conserve ses deux points d'avance sur les Annabis. Dans le bas du tableau, le DRB Tadjenant a officiellement rejoint le MSP Batna en palier inférieur, après sa défaite à domicile contre le MO Constantine (2-4), alors que la lutte s'annonce acharnée lors des deux dernières journées, entre le MC El Eulma, le CRB Ouled Djellal et l'AS Khroub, pour désigner les deux autres formations, qui les accompagneront au purgatoire.

L. B.

COUPE DU MONDE D'AVIRON (FINALE A)

Le duo Aït Daoud-Boudina 4^e

Le duo algérien Kamel Aït Daoud-Sid Ali Boudina a pris, hier à Sabaudia en Italie, la 4e position en finale A du double scull légers, comptant pour la 3e étape de la Coupe du monde d'aviron. La paire algérienne a parcouru la distance de la course en 6:44.50, loin derrière le premier duo norvégien (Kristofer Brun/Weierlot Strandli), vainqueur en 6:14.03. Le podium de la finale A a été complété par la paire Pietro Ruta/Stefano Oppo (Italie) en 6:14.20 et la seconde équipe norvégienne composée de Jens Holm et Oskar Soedal, en 6:30.24. Le double scull algérien a réalisé au passage du 500m (1:38.17), du 1000m (3:19.69) et du 1500m (5:02.58), terminant les 2000m de distance en 6:44.50. Il est à rappeler que lors du tour préliminaire du double scull, disputé vendredi, Sid Ali Boudina et Kamel Aït Daoud, qualifiés aux prochains Jeux olympiques d'été de Tokyo (23 juillet-8 août 2021), avaient pris également la 4e place en 6:40.41, derrière l'Italie (6:17.55), la Norvège 1 (6:18.48) et la Norvège 2 (6:34.96). En mai dernier à Lucerne en Suisse, à l'occasion de la 2e étape de cette Coupe du monde 2021, Boudina avait effectué un bon parcours, remportant la finale "B", alors que son compatriote Aït Daoud a été éliminé à un stade plus précoce de la compétition. La deuxième étape de cette Coupe du monde d'aviron a été précédée des dernières régates mondiales de qualification olympique qui avaient distribué les derniers billets pour les Jeux de Tokyo. Selon la Fédération internationale d'aviron (World Rowing), pas moins de 18 pays issus de cinq continents, dont l'Algérie, ont obtenu au moins un ticket de qualification pour les épreuves olympiques de Tokyo.

CAN 2021 DE HANDBALL (DAMES)

Une paire arbitrale algérienne retenue

La paire arbitrale algérienne Youcef Belkhiri - Sid-ali Hamidi est retenue par la Confédération africaine handball (CAHB) pour officier lors de la 24e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (dames), prévue du 8 au 18 juin à Yaoundé (Cameroun). La sélection algérienne brillera par son absence à cette CAN, après son forfait annoncée une semaine avant le début du tournoi.

ATHLÉTISME

Nouveau record d'Algérie du 10.000m marche

L'athlète Melissa Toulouma a signé un nouveau record d'Algérie du 10.000m marche, samedi à Alger à l'occasion de la quatrième journée "Elite" et Jeunes talents sportifs. Avec un temps de 48 minutes 52 secondes et 50 centièmes. La sociétaire de l'AMCB a amélioré son record national de la discipline (49:09.80) réalisé le 27 mars dernier à Alger.

CYCLISME

Les championnats d'Algérie à Aïn Témouchent

Les championnats nationaux de cyclisme, cadets, juniors et seniors (messieurs et dames) se tiendront du 2 au 5 juillet à Aïn Témouchent. La direction de l'organisation sportive de la Fédération algérienne de la discipline a également annoncé le déroulement de 19 épreuves durant les mois de juin et juillet.

CAF

Report du tirage au sort de la CAN

Fixé initialement au 25 juin, le tirage au sort de la CAN 2022 qu'abritera le Cameroun, est reporté à une date ultérieure par la Confédération africaine de football (CAF). "A la demande de la Confédération Africaine de Football, le Comité local d'organisation (COCAN 21) a accepté de reporter le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations Total Energies 2021, initialement prévu le 25 juin 2021, pour des raisons logistiques liées à la pandémie de Covid-19. Une nouvelle date sera annoncée en temps opportun. La CAF continue de travailler avec ses partenaires, le gouvernement camerounais et le Comité local d'organisation dans l'optique de faire de la Coupe d'Afrique des Nations Total Energies Cameroun 2021, un événement réussi et une grande célébration du football africain", a-t-on indiqué sur le site internet de la CAF. La CAN 2021 est décalée à 2022 en raison de la Covid-19, et elle se jouera en hiver, du 9 janvier au 6 février 2022. La sélection algérienne est détentrice du trophée.

L. B.

BORUSSIA DORTMUND

Le prix de Haaland est connu

Le Borussia réclamerait 200 millions pour laisser partir son attaquant. Un prix astronomique qui semble hors d'atteinte pour le Real Madrid et Manchester City, les deux principaux prétendants.

Le Borussia Dortmund ne veut pas perdre Erling Haaland ! Le club de la Ruhr aurait fixé le prix à déboursier pour s'attacher les services de l'attaquant norvégien. Selon AS, les allemands ne laisseront pas partir leur star à moins de 200 millions d'euros, alors que le joueur est sous contrat jusqu'en 2024. Une somme difficile à aligner pour n'importe quel club, encore plus après la pandémie qui a affectée les ressources de ces derniers. Cette somme



devrait décourager les principaux prétendants que sont le Real Madrid et Manchester City. Toujours selon le journal, le club madrilène ne devrait se lancer dans

ce dossier épineux qu'en cas d'échec dans la piste Kylian Mbappé. Le français devrait être plus « abordable » pour le club espagnol, lui qui est en fin de contrat

à l'issue de la saison prochaine. Selon les informations de Cuatro, Florentino Pérez n'aurait pas renoncé à l'idée de recruter Erling Haaland, et ce, malgré son rêve de recruter Kylian Mbappé. En effet, le président du Real Madrid apprécierait particulièrement le profil du buteur norvégien. Dans cette optique, Florentino Pérez compterait prendre la température et tâter le terrain cet été, en espérant trouver le moyen de faire plier le Borussia Dortmund. Par ailleurs, Manchester United a repris les négociations avec le Borussia Dortmund dans l'optique d'un transfert de Jadon Sancho (21 ans, 38 matchs et 16 buts toutes compétitions cette saison). Selon le média britannique The Mirror, les Red Devils ont même formulé une offre de 96 millions d'euros. Un montant qui paraît tout à fait crédible puisque la presse allemande évoquait une somme de 90 millions d'euros ces dernières heures. Affaire à suivre...

JUVENTUS

Allegri rêve de Pogba

De retour sur le banc de la Juventus Turin, Massimiliano Allegri avait rendez-vous vendredi avec ses dirigeants pour dessiner les contours du mercato estival. Le Corriere dello Sport confirme qu'un retour de Miralem Pjanic, un an après son départ au FC Barcelone, est dans les tuyaux, mais également que l'entraîneur turinois rêve de retrouver Paul Pogba (28 ans, 26 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) dans le Piémont, où les deux hommes ont collaboré entre 2014 et 2016. Le milieu de terrain français, parti à Manchester United en 2016, ne possède plus qu'un an de contrat en Angleterre. Un départ cet été n'est donc pas à écarter. Reste à savoir si la Juve, en proie à des difficultés financières, aura les moyens de s'offrir le champion du monde. Le nouvel

entraîneur Massimiliano Allegri aurait déjà identifié plusieurs postes à renforcer dont celui de latéral droit. Ainsi selon les dernières informations de TMW, le coach transalpin aimerait s'attacher les services des Sergiño Dest.

DEST ET ICARDI CIBLÉS

Âgé de 20 ans, Dest dispose actuellement d'un contrat jusqu'en juin 2025 avec le FC Barcelone. Si le jeune international américain ne souhaite pas quitter le Barça cet été, ses dirigeants ne seraient pas du même avis. Les Blaugranas ont besoin d'argent et ils auraient même déjà fixé un prix de départ de 25 millions d'euros pour le natif d'Almere. Côté terrain, il a disputé près de 44 rencontres toutes compétitions confondues cette année. Mauro Icardi est également

citée parmi les cibles de la Juventus Turin pour cet été suite à l'arrivée du coach Massimiliano Allegri. « Le profil d'Icardi reste une grande actualité, Allegri aurait déjà aimé le recruter dans les années passées.

Depay se rapproche du Barça, mais la Juventus réfléchit à une tentative de dernière minute. Quant à Milik, il faut reprendre la discussion, même si les conditions physiques du Polonais ne sont pas convaincantes. » Rien d'impossible, même si on reste toujours prudent face aux rumeurs. Il ne serait pas insensé pour la Juventus de tenter encore sa chance pour Icardi. Lequel a été plus en difficulté dernièrement au PSG, mais garde de grandes qualités de buteur. Il n'a pas brillé en Serie A au hasard et n'a pas été oublié. Peut-être que ce trans-

fert serait une bonne chose pour lui, afin de se relancer. Sinon, il faudra qu'au PSG son sens du placement et de la finition soit mieux utilisé, avec des appels plus souvent servis. Pour le moment, il y a toujours du flou autour de ce dossier et le joueur a appelé au calme. Alors un transfert est loin d'être bouclé. Surtout que le PSG aura probablement besoin d'un remplaçant pour laisser partir son numéro 9. Aujourd'hui, un transfert de l'Argentin n'est pas impensable et la Juventus est une destination envisageable, mais cela reste très incertain. On voit d'ailleurs qu'il y a d'autres pistes pour La Vieille Dame et Icardi pourrait penser à d'autres clubs. Une année de plus à Paris est possible. Il faut patienter pour plus de certitudes.

FRANCE

Deschamps envoie un message à Zizou

Indéboulonnable à la tête de l'équipe de France, Didier Deschamps semble être intouchable au sein de la Fédération Française de Football (FFF) et même en cas d'échec à l'Euro 2020. Sous contrat jusqu'en décembre 2022, le sélectionneur des Bleus ne semble pas vouloir arrêter après la Coupe du monde 2022, au Qatar. "Il faut que l'on veuille me garder et pour ça il faut des résultats. Je ferai autre chose à un moment, mais je suis épanoui dans cette fonction de sélectionneur. J'ai un contrat jusqu'en décembre 2022, mais je ne pense pas aujourd'hui à devenir entraîneur d'un club. Je suis très heureux, toutes les conditions sont réunies, a-t-il déclaré sur RTL.

KANTÉ PLUS POPULAIRE QUE MBAPPÉ ?

Mais, je vais peut-être continuer après 2022 avec l'accord de mon président. Quel que soit le résultat ? Non je suis soumis aux résultats, mais je regarde mon homologue allemand, il était champion du monde en 2014 c'était le meilleur du monde, et quatre ans plus tard avait changé. Je suis là pour l'instant et je suis encore là pour un petit moment". Presenti pour le remplacer à la tête des Bleus, Zinedine Zidane est prévenu. N'Go-



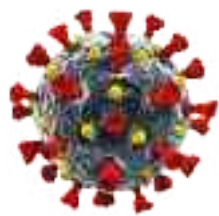
lo Kanté Ballon d'Or, voilà tout le bien que Paul Pogba souhaite à son compatriote et coéquipier tricolore, fraîchement sacré champion d'Europe avec les Blues de Chelsea. « Ce que je voudrais dire au monde entier, c'est que le N'Golo Kanté qu'on a vu ces derniers mois ça a toujours été le même, souffle La Pioche auprès d'Eurosport. On parle beaucoup de ses performances, mais il a toujours joué comme ça et il a toujours été aussi performant. A cause de Messi et Cristiano

Ronaldo on oublie aujourd'hui ce genre de performances des milieux de terrain ou même de défenseurs. Moi je l'avais dit il y a bien longtemps que le Ballon d'Or serait une opportunité (pour lui) si Chelsea gagnait la C1. Ce serait une chance et ce serait mérité aussi ! » Les amateurs de ballon rond en France partagent manifestement l'opinion du Mancunien. Un sondage Odoxa réalisé pour RTL et Winamax ce samedi plébiscitant l'ancien Caennais, ainsi désigné joueur favori parmi les Bleus à hauteur de 24% des suffrages. C'est mieux que Kylian Mbappé (23%), Antoine Griezmann (15%) et Hugo Lloris (10%). L'attaquant parisien suscite gardant néanmoins la préférence des Français moins initiés aux subtilités du football. Les moins assidus d'entre eux se prononçant en faveur de Mbappé dans 24% des cas. Contre 18% pour Antoine Griezmann et 13% pour N'Golo Kanté. Au global, à travers ce même sondage, 63% des Français affirment avoir une bonne image des Bleus - un pourcentage qui bondit à 92% auprès des amateurs de foot. 51% des sondés estiment par ailleurs que l'équipe de France est actuellement la meilleure sélection du monde. 76% sont d'accord avec cette affirmation parmi les passionnés de ballon rond.

TENNIS (ROLLAND-GARROS)

Federer qualifié au bout de la nuit

Pour sa première session de soirée à Roland-Garros, Roger Federer n'a pas été à l'aise face à Dominik Koepfer. Tout comme son adversaire, la tête de série numéro 8 n'a pas su convertir les balles de break qu'il s'est octroyé dans la première manche et a même manqué une balle de set dans le dixième jeu. C'est finalement dans un jeu décisif tendu que Roger Federer a remporté la première manche. Avec le break d'entrée de deuxième set, le Suisse pensait avoir fait le plus dur mais Dominik Koepfer était décidé à tenter sa chance dans cette rencontre et a recollé à deux jeux partout avant un échange de breaks qui ont provoqué un deuxième tiebreak. Dominant d'entrée, l'Allemand a profité de l'occasion pour revenir à une manche partout puis a breaké dès le premier jeu du troisième set. Roger Federer a toutefois égalisé à sa première occasion de débriker puis a manqué une balle de set juste avant le troisième jeu décisif. Plus appliqué face à un adversaire toujours plus nerveux, le numéro 8 mondial a pris l'ascendant dans cette rencontre. Après un échange de breaks, Roger Federer a su mettre le dernier coup d'accélérateur pour prendre le service de Dominik Koepfer puis mettre un terme aux débats dans la nuit parisienne (7-6, 6-7, 7-6, 7-5 en 3h39') et rejoindre Matteo Berrettini en huitièmes de finale



PANDÉMIE DE COVID-19

320 nouveaux cas, 228 guérisons et 6 décès en 24h

CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE AVEC MUNITIONS RÉELLES À DJELFA

L'ANP toujours prête...

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), continue ses visites d'inspection à travers le pays. L'occasion d'évaluer le travail sur le terrain, de soutenir les troupes en leur donnant des orientations. En plus d'assister aux exercices de haut niveau comme hier à Djelfa.

Ce sont les derniers rounds de l'année de préparation au combat 2020-2021 auxquels assiste le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, qui ne cache pas sa satisfaction à chaque fois qu'il constate le niveau des troupes d'élite ou les efforts consentis par les différentes forces qui remplissent au quotidien leur difficile mission. Hier, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), «à Djelfa, des unités organiques de la Division ont exécuté une démonstration avec des munitions réelles, avec la participation d'unités des Forces terrestres, aériennes et de Défense aérienne du territoire». Un exercice qui a été supervisé par Saïd Chanegriha, pilote expérimenté au cours de sa carrière et fin pédagogue selon des sources autorisées. Comme à l'accoutumée, l'exercice a été précédé d'exposés présentés par le commandant de la Région, la première RM en l'occurrence, et celui de la 12e Division d'infanterie mécanisée pour un aperçu des différentes étapes de l'exercice à exécuter. «Poursuivant la série d'exercices exécutés au niveau des différentes Régions militaires (RM), s'inscrivant dans le cadre de la clôture de l'année de préparation au combat 2020-2021, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a supervisé, le 06 juin 2021 au niveau du Polygone de tirs et de



manœuvres (...) l'exécution d'un exercice de démonstration avec munitions réelles +SAHQ 2021+»

PROCHE DU RÉEL

Le Général de Corps d'Armée «a suivi de près le déroulement de l'exercice exécuté dans des conditions proches du réel, précédé par un avion de reconnaissance de Haut commandement, suivi par les différentes unités terrestres, aériennes et de défense aérienne, suivant un plan tracé conformément aux objectifs définis, à savoir forger les aptitudes des états-majors à préparer et organiser les actions de combat et coordonner entre les différentes forces, en sus d'inculquer aux Commandants l'expérience en matière de conduite des unités, permettre aux équipages d'acquérir davantage de compétence dans la maîtrise des systèmes d'armes, et tester leur capacité à exécuter les missions de combat, de manière réussie» peut-on lire dans le compte-rendu

du MDN qui met en exergue la mise en situation de combats réels pour anticiper sur les missions éventuelles à accomplir dans un contexte d'instabilité chronique dans la région sahélo-saharienne. Après évaluation, l'exercice a apporté satisfaction et a «mis en évidence la capacité des unités participantes à réussir dans l'accomplissement des tâches assignées, ce qui constitue un autre succès et le fruit de la bonne maîtrise par les équipages des différentes armes et équipements modernes (...) ceci démontre également le développement et la disponibilité opérationnelle qu'ont atteint nos Forces armées ces dernières années.» Pour les observateurs avertis, ces exercices concluants supervisés par le haut de la chaîne de commandement prouvent que l'Armée nationale populaire a réussi à se professionnaliser tout en gardant son imprégnation populaire et sa doctrine défensive.

Nordine Mzala

RÉALISATION DES LOGEMENTS AADL

Des instructions pour accélérer le rythme des travaux

Le Directeur général (DG) en charge des services de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Fayçal Zitouni, a instruit hier à Alger les entreprises de réalisation d'accélérer le rythme des travaux pour éviter tout retard et distribuer un maximum de logements dans les tout prochains jours. Lors d'une visite d'inspection à la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger) pour s'enquérir du taux d'avancement des travaux dans les sites 18 (2000 lgts) et 19 (3000 lgts), M. Zitouni a instruit les entreprises de réalisation d'«accélérer

le rythme des travaux dans les deux sites et éviter tout retard dans l'exécution du programme de l'AADL visant la distribution d'un maximum de logements dans les tout prochains jours». Dans le même contexte, le responsable a mis l'accent sur l'impératif de «raccorder les logements parachévés aux réseaux de gaz, d'électricité et VRD», insistant sur l'importance de «se débarrasser des déchets de construction au niveau des sites 18 et 19, tout en veillant à la coordination avec les services de Sonelgaz, de la nouvelle ville et les chefs de projets AADL». Afin de parache-

ver les travaux dans les meilleurs délais, le chargé des services de l'AADL a instruit de «travailler par alternance pour venir à bout de la réalisation d'ici fin juin courant, et permettre aux représentants des souscripteurs de s'enquérir des logements et relever toutes les réserves notées à l'intérieur et à l'extérieur des logements». L'objectif de cette visite est de «s'enquérir du taux d'exécution des instructions données lors des dernières visites sur terrain, rappeler l'importance de la coordination et pallier les obstacles pouvant obstruer l'avancement des travaux», a-t-il expliqué.

LIBYE

Un responsable du Croissant-Rouge enlevé

Un représentant du Croissant-Rouge en Libye (C-RL), Mansour Ati al-Maghrabi, a été enlevé par des inconnus dans la ville d'Ajdabiya dans l'est du pays, a indiqué dimanche l'organisation en disant avoir perdu tout contact avec lui depuis son rapt jeudi. «Nous avons perdu tout contact avec le Directeur jeudi lorsque des inconnus l'ont conduit de force à sa sortie du siège du C-RL à Ajdabiya», a déclaré Marii al-Dersi, Secrétaire général du Croissant-Rouge libyen, cité par l'AFP. Une

enquête a été ouverte dès l'annonce de la disparition de Mansour Ati al-Maghrabi, Directeur de la branche du CRL à Ajdabiya, selon une source sécuritaire dans la ville. «Les recherches sont en cours pour tenter de le localiser et connaître les détails» de cet enlèvement, selon elle. De son côté, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) s'est dit «préoccupée» par l'enlèvement de Mansour Ati al-Maghrabi «le 3 juin lorsque sa voiture a été interceptée par des hommes

armés inconnus». Dans un communiqué, elle a demandé sa «libération inconditionnelle» et exhorté «toutes les autorités à mener une enquête rapide et transparente sur cette disparition forcée». La situation en Libye connaît une nette amélioration depuis que le gouvernement d'unité nationale et le nouveau Conseil présidentiel ont pris leurs fonctions le 16 mars 2021, pour conduire le pays aux élections législatives et présidentielle prévues le 24 décembre prochain.

Au fil du jour

A vous tous, hommes et femmes de ce vaste pays...

Par Rachid Ezziane

J'ai cherché dans les livres et les manuscrits. J'ai demandé aux vieux et aux érudits. J'ai côtoyé les sages et les fous. J'ai parlé aux ruines et aux tombes, questionné les nuits et les saisons. J'ai lu dans les mains ; aux yeux tristes je me suis arrêté. J'ai voyagé.

Combien de terres j'ai foulées. Combien de mers j'ai traversées. Par des chemins, pleins d'incertitudes, je suis passé ; sur des galères, voguant aux humeurs des éléments, j'ai rêvé de femmes dans les bras de Poséidon. Devant les cimetières, j'ai imploré les morts. Devant les palais, j'ai vu naître des princes et mourir des rois. J'ai contemplé le ciel et les étoiles ; j'ai pisté les gazelles et les lions. J'ai nagé dans les eaux salées et je me suis baigné dans les rivières limpides. J'ai flirté avec des naïades et embrassé des sirènes. J'ai écouté le murmure des galets dans les oueds. Ils m'ont raconté la chose que je cherchais... Ma mère l'Algérie.

Et j'ai dit : écoute, écoute-moi, ô mon frère ! Et le vent emporta mes paroles. Loin.

De plus en plus loin, le vent répéta : Toi mon frère Targui, toi mon ami kabyle, gens de Tlemcen, de l'Oranie, du Cheliff, du Dahra, de l'Ouarsenis, des lointaines oasis, des vastes contrées des Ziban, des Bibans, du Titteri ; et vous autres mes cousins les Chaouiâs des Aurès, ainsi que vous tous, hommes et femmes de ce vaste pays, je vous donne ma parole que vous resterez miens, que je vous chérirai tant que je vivrai.

Combien j'ai aimé la Mitidja. Devant les remparts de Miliana, je me suis reposé. Non loin de là, le long des gorges de la Chiffa, j'ai emprunté le chemin des Benchicao pour aller visiter Ouled Naïl. Ghardaïa m'envouta par son charme et sa nonchalance.

De l'autre côté, tout à fait à l'Est, Bona, Bougie et Constantine la suspendue, me susurrèrent des secrets. Pantois, je suis resté devant tant de beauté.

De Skikda jusqu'à Oum-el-Bouaghi et Aïn-Beïda, j'ai été accueilli comme un enfant du terroir. Et je l'étais par mon cœur.

Batna et ses eaux, Guelma et ses fruits, Khenchla et ses chants m'assouvièrent jusqu'à l'ivresse. Milev et Theveste, Madaure et l'autre Thagaste, terre de Saint-Augustin, m'ouvrirent leurs bras.

Sous les flocons de Sétif, blancs comme le cœur des enfants, par un jour d'hiver, au milieu de la chaleur des nobles chaumières, je me suis réchauffé le cœur de rire et d'amitié. Et puis c'est le Djurdjura, l'imposant pays des hommes libres, descendant tout droit des premiers Amazighs de cette terre mille fois sacrée, qui m'offrit l'hospitalité sous l'olivier centenaire. Je repris ma marche. Vers le Sud. Sous l'ombre des palmeraies, des coupoles, des mosquées, vieilles de mille ans, je me suis assoupi. De Béchar à Oued Souf, en passant par Adrar, Ouargla et jusqu'à Tamanrasset.

Le soleil et les fleurs du printemps m'accompagnèrent le long de l'Atlas blidéen. L'Ouarsenis, le dompteur des troupes de l'Otan, à pied, je l'ai traversé en chantant «de nos montagnes s'est élevée la voix des hommes libres...»